BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3990 du Vendredi 7 Août 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PAULIN MAKAYA, PRESIDENT DU PARTI UNIS POUR LE CONGO (UPC)

«Le peuple ne peut plus accepter un énième passage en force»

(P.12)

DR KITSORO FIRMIN C. KINZOUNZA, ÉCONOMISTE

Le chômage au Congo, un mal structurel découlant d'une économie extravertie

(P.12)

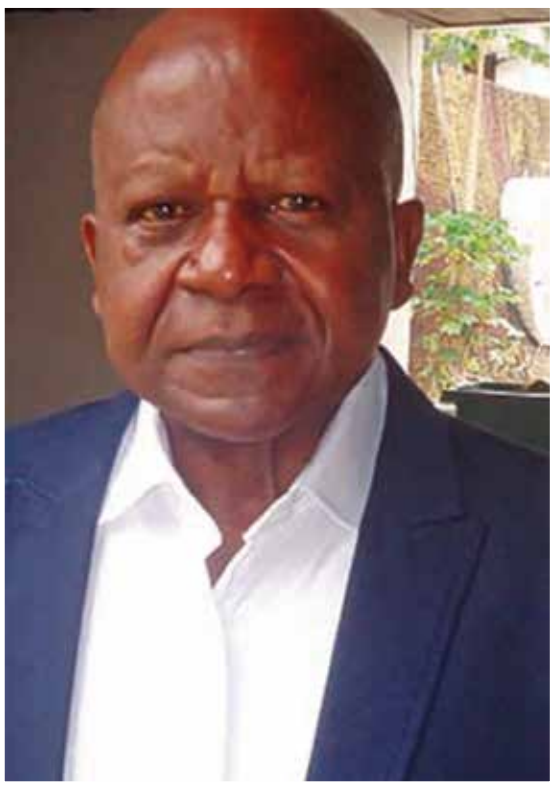

Coup d'oeil en biais

Enseignement professionnel: De l'agitation sociale en vue!

(P.6)

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES CHRETIENNES (CERC)

Une table-ronde pour débattre du concept Leadership

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, (3e de gauche à droite) entouré de l'abbé Suijès Samba Dia Mbemba, Sr Josiane Moukoko et du père Raphaël Bazebizonza (à l'extrême droite) (P.10)

Editorial

Comme un air de lassitude

OFFICE NOTARIAL DE MAÎTRE J.B, BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-Ville
B.P.: 13 865 - 06.665.65.90 -05.558.52.96-04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo)

MEDIA INTERNATIONAL

Société Anonyme/Capital social vingt millions de francs CFA- 55 Avenue Edith Lucie Bongo Ondimba, zone Industrielle, B.P.: 397-RCCM 11 B 2462 - Brazzaville (Rép. du Congo)

DISSOLUTION DE LA SOCIETE

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions des actionnaires de la Société dénommée MEDIA INTERNATIONAL, Société Anonyme au capital de 20.000.000 de francs CFA dont le siège social est fixé à Brazzaville, 55 Avenue Edith Lucie Bongo Ondimba, Zone Industrielle, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro 11 B 2462, dressé en la forme authentique par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire , en date du vingt-quatre Juillet 2020, enregistré à la recette de Brazzaville, le vingt-quatre juillet 2020 sous folio 133/6, numéro 168, il a été décidé:

-Dissolution de la Société, à compter du vingt-quatre juillet 2020, Monsieur PAUL OBAMBI, décide, en sa qualité de Président Directeur de la Société et détenteur de mille neuf cent actions, de procéder à la dissolution de ladite société, en raison du redressement rendu impossible depuis la création rendant la structure inopérante, Monsieur Paul OBAMBI est nommé Administrateur et liquidateur de la Société MEDIA INTERNATIONAL.

Les pièces justificatives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 27 juillet 2020, sous le numéro 20 DA 172 et l'inscription modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/11 B 2462.

POUR INSERTITION,

Me Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431-Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

ANNONCE LEGALE
«CONGOREP»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de Francs CFA: 100 000 USD
Siège social: Concession Liliane,
quartier Ndjindji, Boîte postale: 1116
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2003-B14-00017

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL - DES ARTICLES 17 & 29 DES STATUTS - MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société «CONGOREP», en date à Hoofddorp (Royaume des Pays-Bas) du 22 mai 2020, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 6 juillet 2020, enregistré à Pointe-Noire le 13 juillet 2020, folio 132/1, no 159; Les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

I- Résolutions à titre extraordinaire:
- Modification de l'article 2 des statuts relatifs à l'objet social ;
- Modification des articles 17 & 29 des statuts de la société; -Mise à jour des statuts.

II-Résolutions à titre Ordinaire:
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019;
- Quitus aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2019;
- Affectation du résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2019;
- Renouvellement des mandats des administrateurs;
- Nomination de nouveaux administrateurs;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire;
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant;
- Approbation des Conventions réglementées;
- Fixation du montant de l'indemnité de la fonction d'Administrateur;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

Le dépôt légal du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 juillet 2020, conformément à la législation en vigueur, sous le n° CG-PNR-01-2020-M-00122.

Fait à Pointe-Noire, le 30 juillet 2020.

Pour insertion et avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

AVIS DE VACANCE DE POSTE AGENT LOCAL: Gestionnaire de coopération, domaines économie et finances publiques

La Délégation de l'Union européenne auprès de la République du Congo est à la recherche d'un Agent local de groupe I, Gestionnaire de coopération, domaines économie et finances publiques.
L'Union européenne (UE) est une association politico-économique entre 27 pays européens. Elle joue un rôle important dans les affaires internationales par le biais de la diplomatie, le commerce et la coopération au développement. A l'étranger, l'UE est représentée par plus de 140 missions diplomatiques.
La Délégation de l'UE en République du Congo, au moyen de son programme de coopération au développement, a pour mandat d'accompagner le pays dans sa volonté de réaliser une croissance économique soutenue, inclusive et de qualité, visant la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la condition de vie de la population, dans un souci du respect des principes du développement durable.
Elle recherche à cet effet un Agent local avec le profil ci-dessous. Nous offrons une position intéressante dans un environnement international et multiculturel. Une pension complémentaire et une assurance médicale sont offertes aux employés et à leur famille, sous certaines conditions.
Finalité générale
Appuyer le Chef de coopération et le Chef d'équipe dans la gestion du programme de coopération entre l'UE et la République du Congo, dans les domaines de compétence et conformément à la description des tâches ci-après.
Identification du poste
Titre du poste: Gestionnaire de coopération, domaines économie/finances publiques
Supervision: Chef de coopération / Chef d'équipe
Durée du contrat: Après une période d'essai de trois mois, à durée indéterminée
Date d'entrée: À déterminer
Lieu du travail: Délégation de l'Union européenne en République du Congo
Horaire de travail: 37h30 / semaine
Congés annuels: 26 jours ouvrables (indicatif)
Description des tâches
• Élaborer et mettre en œuvre, des projets, programmes et activités relevant de la coopération entre l'Union européenne et la République du Congo, principalement dans les domaines de l'économie et des finances publiques; • Contribuer aux exercices de programmation de l'aide de l'UE au Congo; • Contribuer au suivi, à la structuration et l'approfondissement du dialogue de politiques sectorielles; • Contribuer à la collecte et analyse des données économiques et sociales;
• Contribuer à la rédaction des rapports réguliers de la Délégation; • Contribuer à la coordination interne et externe et aux activités de représentation et de visibilité de la Délégation.
Un profil complet du poste peut être téléchargé sous le lien à la fin de cette annonce.
Profil requis et compétences
Formation universitaire ou équivalente de 4 ans au minimum en économie, économie du développement, macroéconomie, finances publiques ou disciplines similaires.
Expérience
Trois (3) années minimum
Eligibilité
Le poste est ouvert aux ressortissants des Etats ACP ou de l'Union européenne.
Les candidats non nationaux doivent posséder les permis de travail conformément à la législation locale.
Les dossiers composés du CV et de la lettre de motivation, portant la mention « Candidature au poste de Gestionnaire de coopération, domaines économie et finances publiques», doivent être adressés par courrier électronique au plus tard le 21 septembre 2020 au Chef d'Administration de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo, à l'adresse suivante:
delegation-congo-brazzaville-hoa@eeas.europa.eu
Critères d'exclusion
• Dossiers incomplets; • Profils ne correspondant pas aux critères susmentionnés; • Candidatures reçues hors délais.
Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un examen écrit et un entretien.
Source URL:
https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr
Pour savoir plus sur l'UE et ses activités au Congo:
https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
115 bis, Boulevard Dénis SASSOU NGUESSO, Centre-ville
(En face de SCLOG,)
B.P: 13646 Tel(s): (00242).05.596.77.86 / 06.669.26.76
E- mail: officenotsmb@gmail.com
Brazzaville - République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION
SOCIETE AFRICAINE DES TRAVAUX EN SIGLE «SATRA»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL: UN MILLION (1.000.000) de francs CFA.
SIEGE SOCIAL: 18, RUE MAMPEME, NKOMBO, DJIRI, BRAZZAVILLE.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-quatre juillet deux mil vingt, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Dénis SASSOU-NGUESSO, Mpila Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée, régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger:
- Travaux de Génie civil;
- Hydraulique et assainissement;
- Bâtiments et travaux publics.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: «SOCIETE AFRICAINE DES TRAVAUX» en sigle «SATRA».

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), 18, rue Mampeme, quartier Nkombo, Arrondissement 9 Djiri.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social: Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de Dix mille (10.000) francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement.

Administration de la Société:
Conformément aux dispositions statutaires Monsieur Rodrigue LOTI YEMELONG, domicilié à Brazzaville, 18, rue Mampeme, quartier Nkombo, Arrondissement 9 Djiri, est désigné en qualité de gérant de ladite société.

Immatriculation: La société «SOCIETE AFRICAINE DES TRAVAUX» en sigle «SATRA» est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B12-00109.

Pour avis

Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

PAULIN MAKAYA, PRESIDENT DU PARTI UNIS POUR LE CONGO (UPC)

«Le peuple ne peut plus accepter un énième passage en force»

Prélude à la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance du Congo, le 15 août prochain, Paulin Makaya, président de l'UPC, a animé jeudi 30 juillet dernier, à Brazzaville, une conférence de presse. Il a dressé un état des lieux de la situation globale du Congo et fait des propositions de sortie de crise. L'UPC se situe à l'opposition.

Paulin Makaya

Pour lui, le bilan n'est pas satisfaisant. Il propose une démarche plus inclusive. *«Le peuple ne peut plus accepter un énième passage en force. Il est temps de se remettre en cause en cette période difficile de coronavirus (Covid-19) afin de réinventer la politique congolaise qui souffre depuis 60 ans de l'irresponsabilité de ses hommes politiques, en mutualisant nos énergies positives pour que le Congo soit guéri de ses blessures. Plus personne ne veut un seul instant revivre la triste et mortelle réalité du Congo»*, a déclaré Paulin Makaya.

Le président de l'UPC, avec le franc-parler qui le caractérise, a rappelé que son parti est bel et bien situé à l'opposition mais n'appartient pas pour le moment à aucune plateforme politique.

Il observe encore avant de s'engager: *«Je voudrais être proche des véritables opposants crédibles, pas ceux qui vantent les actions du pouvoir»*. Et d'ajouter: *«Nous sommes une force de proposition. Il faut dire à ceux qui ont l'effectivité des affaires du pays que le Congo est bien malade. Nous avons écrit au président Denis Sassou-Nguesso que le pays n'a plus besoin de passage en force. Le pays n'a plus besoin d'hommes politiques qui sont rangés par la corruption»*.

Le président de l'UPC estime que le plus important c'est de léguer aux jeunes générations un Congo où il fait bon vivre.

Analysant chaque secteur d'activité, au niveau politique par exemple, il a rappelé qu'on entend souvent dire que le Congo est un Etat de droit. *«Or il ne peut y avoir Etat de droit sans démocratie, et pas de démocratie sans multipartisme. Il ne peut non plus y avoir multipartisme sans opposition politique crédible.*

Dans l'Etat de droit, il ne saurait y avoir des prisonniers d'opinion comme nous le voyons et le vivons depuis toujours. Dans l'Etat de droit, l'équilibre des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire et des médias) est garanti. Or, nous sommes loin de tout ça: l'exécutif dirige tout et marche sur tous les autres pouvoirs. Dans l'Etat de droit l'exercice de la démocratie est garanti : tout citoyen est libre de créer une association ou un parti politique avec un idéal à lui. Malheureusement, tous les partis adoubés par le pouvoir de Brazzaville doivent avoir les mêmes intérêts que lui».

Dans ces conditions, a souligné Paulin Makaya, tous ceux qui vont dans le sens contraire sont victimes des procès politiques, sont jetés en prison, et mis hors d'état de nuire. *«Nous pouvons donc affirmer sans détours ni contours que le pouvoir de Brazzaville a muselé l'opposition politique véritable; il ne veut pas d'une opposition crédible, il tue cette opposition en procédant par: la corruption d'une partie de l'opposition à laquelle le pouvoir confie des rôles de façade c'est-à-dire de faire-valoir, le musellement des opposants responsables, et sérieux par les emprisonnements issus des procès politiques; la fabrication des candidats auxquels il donne beaucoup d'argent, sachant d'avance qu'ils ne peuvent l'inquiéter mais qui, au bout du compte, se contenteront de reconnaître sa victoire prochaine; la confiscation de l'espace politique et des libertés»*.

Parlant de l'élection présidentielle de 2021, il a indiqué qu'à sept mois de l'échéance on ne peut pas organiser une élection libre. Il a dénoncé les *«dérives»* du pouvoir qui voudrait faire voter les militaires avant tout le monde.

Afin d'éviter toute contestation pouvant conduire à des troubles souvent nuisibles à la paix et à l'unité nationale, le Président de l'UPC a fait quelques propositions de sortie de crise:

Par exemple, amnistier tous les prisonniers politiques et les exilés condamnés par contumace afin de permettre au Congo la tenue d'un véritable dialogue national inclusif;

Organiser un dialogue national inclusif sous l'égide de la communauté internationale;

Mettre en place une transition politique permettant d'amorcer une alternance politique;

Mettre en place un Gouvernement de transition, dirigé par l'opposition, qui aura pour principale mission la formation, de façon consensuelle avec toutes les forces vives de la nation, d'une Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Pascal Azad DOKO

EVACUATION SANITAIRE DE JEAN-MARIE MICHEL MOKOKO

«Cette opération n'est liée à aucune question politique», précise l'ambassade de Turquie en République du Congo

L'ambassade de Turquie en République du Congo a publié le 4 août dernier à Brazzaville, une note d'information concernant l'évacuation sanitaire du général Jean-Marie Michel Mokoko. *«Il s'agit d'une opération d'évacuation humanitaire et sanitaire lancée à la demande des autorités congolaises… La demande ayant reçu une réponse favorable de la partie turque, le patient a été évacué vers la Turquie. Plusieurs informations publiées à ce sujet contiennent, malheureusement, de nombreux éléments erronés et trompeurs, au point même de penser aux théories du complot très imaginaires»*, indique la mise au point.

M. Serhan A. Yiğit, ambassadeur de Turquie au Congo

«Sur la demande du Président de la République du Congo, SEM Denis Sassou-Nguesso, les autorités turques ont exploré la possibilité d'évacuer le général Jean-Marie Michel Mokoko vers la Turquie, pour y être soigné. La demande ayant reçu une réponse favorable de la partie turque, le patient a été évacué vers la Turquie à partir de Brazzaville, le 30 juillet 2020, par avion médicalisé loué à une entreprise privée en Turquie. L'avion est arrivé au Congo le même jour dans la matinée et a décollé avec le patient à destination d'Ankara, en Turquie.

Avant son évacuation, un membre de la famille du patient s'était déjà rendu en Turquie, par un vol commercial, afin de l'assister durant la période du traitement. Il convient de souligner, avec force, qu'il s'agit d'une opération d'évacuation humanitaire et sanitaire lancée à la demande des autorités congolaises.

Plusieurs informations publiées à ce sujet contiennent, malheureusement, de nombreux éléments erronés et trompeurs, au point même de penser aux théories du complot très imaginaires. Cette opération d'évacuation n'est liée à aucune question politique. Ceci n'a été rien de plus qu'un accès à la demande d'un Chef d'Etat d'une Nation amie. Aussi l'identité du patient n'a jamais été un facteur déterminant dans le processus de prise de décision de mener une telle opération et dans la prise en charge du patient.

Le patient se trouver actuellement dans un hôpital moderne de renom à Ankara. Il a été examiné et a subi des examens supplémentaires, afin de déterminer le type de traitement convenable à son état, en vue d'un prompt rétablissement.

En ce qui concerne le vol vers la Turquie, conformément à la réglementation de l'entreprise gérant l'avion médicalisé, de ne pas autoriser de passagers supplémentaires durant l'évacuation d'un patient suspecté d'être atteint de COVID-19, l'avion n'a pas pu embarquer le médecin du patient à bord de ce vol. Le médecin est bien entendu libre de se rendre en Turquie à tout moment et de rejoindre son patient comme il le souhaite, d'autant qu'il bénéficie d'un visa de séjour en Turquie.

Il n'y avait pas non plus d'agent de sécurité à bord de l'avion, comme certains l'ont suggéré. Hormis le patient, seuls trois membres d'équipage dont le pilote et deux professionnels de santé, étaient présents dans l'avion.

La Turquie est un pays doté d'un système de santé et d'établissements de santé réputés. Notre préoccupation première et immédiate est le traitement du patient et le rétablissement de son état de santé».

Editorial

Comme un air de lassitude

Plus les jours passent et plus l'impression devient grande: le Congolais se laisse de plus en plus aller à ses gestes familiers. Dans la rue et dans les quartiers, où les veillées funèbres sonores ont repris, dans les marchés et dans les bus, les taxis, la distanciation est de moins en moins une réalité.

Dans les morgues, la perte d'un tiers devient un prétexte non seulement de contester à tout-va: *«Non, notre parent n'avait qu'un problème d'asthme, pas de COVID-19»*, mais également à nous rapprocher le plus possible des zones d'interdiction, jadis interdites. Nos habitudes, nos coutumes, annihilent la prudence conseillée.

Et, fatalement, le compteur continue d'annoncer le nombre journalier de morts et de contaminations. Quand on pense qu'il y a seulement quelques semaines, nous parlions d'une dizaine de morts seulement pour Brazzaville et Pointe-Noire réunies! Et que le reste du Congo semblait exempt de toute contamination!

La maladie galope, mais elle est loin d'atteindre et de dépasser le train rapide des rueurs et des croyances tenaces. Le coronavirus existe bel et bien, répétons-le. En douter, c'est s'exposer au risque de contamination, la sienne et celle des proches. Il fut un temps où jusqu'aux plateaux de télévision on parlait d'une maladie sans malades, sans visage.

Qui continuerait à persister dans cette cécité se verrait opposer aujourd'hui des dizaines de noms d'hommes et de femmes, certains illustres, qui ont succombé à cette maladie planétaire. Donc, le doute n'est plus permis. Et porter son masque sous le menton, à la bandoulière ou dans sa poche, c'est jouer avec la mort. Reprenons-nous!

A vrai dire, rien n'est plus démobilisant que tous ces faits et gestes autour de nous qui nient l'existence de la maladie. Nos marchés et nos églises étaient promis à la désinfection systématique chaque semaine, le fait-on? Quid de la gratuité des services d'hygiène promise? Ou de celle des masques protecteurs que l'on retrouve en vente libre sur les artères de nos principales villes, sans savoir si elles sont homologuées et efficaces. Au fait, où est passé le COVID Organics, ce breuvage malgache dont on a dit tant de choses?

Doit-on conclure, une fois pour toutes, qu'il peut soigner le Congolais, mais pas les Malgaches, ses inventeurs?

Albert S. MIANZOUKOUTA

AGENCE DE REGULATION DES TRANSFERTS DE FONDS

INSTRUCTION N° 001/ARTF/2020 relative aux modalités de déclaration et de recouvrement de la redevance sur les transactions financières électroniques

La redevance sur les transactions financières électroniques instituées par les lois de finances exercices 2019 et 2020 a connu une application partielle avec le produit mobile-money. La présente instruction vise à étendre son application sur l'ensemble des produits concernés par les transactions électroniques notamment les transactions financières bancaires. Elle précise le champ d'application ou les opérations imposables, les personnes imposables, les modalités de déclaration, de contrôle, de taxation et de recouvrement, les infractions et les sanctions administratives.

1. DU CHAMP D'APPLICATION

La présente instruction s'applique aux opérations indiquées ci-dessous effectuées par les opérateurs de téléphonie mobile, les établissements de crédit, de microfinance et les sociétés de transfert de fonds.

1.1 Les opérations imposables

Les opérations visées sont les suivantes:
- le Mobile money (cash out et cash in pour le transfert ten zone CEMAC);
- le Mobile banking (cash express, cash collect, transfert de compte à compte, transfert vers GAB, transfert de carte à carte, envoi et réception d'argent);
- les transferts de fonds domestiques (lisalisi, muco express, virement électroniques de fonds, les retraits dans les distributeurs automatiques de billet sans carte monétique...);
- les transferts de fonds domestiques sauf rémunération salariale, bourse et pensions.

1.2 Les personnes imposables:

Sont concernés par la présente instruction: le redevable légal et le redevable réel.

a) Le redevable légal:
Le redevable légal de la redevance sur les transactions électroniques est l'entité qui permet la réalisation de la transaction électronique, il s'agit des personnes morales. Elles sont responsables devant l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds de la collecte et de la mise à disposition des ressources y relatives.
b) Le redevable réel:
Le redevable réel de la redevance sur les transactions électroniques est l'usager du dispositif de la transaction électronique, personne physique, en son propre nom ou au nom de la personne morale pour le compte de laquelle elle effectue la transaction électronique.

2- DES MODALITES DE DECLARATION

2.1 La déclaration de la redevance est mensuelle. Tout redevable légal de la redevance déclare à l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds les éléments nécessaires à son calcul.
2.2 Le relevé déclaratif suivant le spécimen préalablement mis à la disposition du redevable légal est constitué ainsi qu'il suit:
- l'identification de l'assujetti: dénomination sociale, adresse, contact, code du Timbre Fiscal Electronique
- la nature des transactions électroniques effectuées;
- le volume des transactions électroniques effectuées;
- le montant des transactions électroniques effectuées;
- le montant de la redevance en lettre et en chiffre;
- le sceau et la signature du déclarant.

2.3 Le redevable légal transmet à l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds avant le 5 du mois suivant son relevé déclaratif, qui sera comparé aux données recueillies par la plateforme de supervision de l'ARPCE raccordée à son système d'information.
2.4 Le redevable légal certifie la sincérité et l'exactitude des informations mises à la disposition de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds.
2.5 Le redevable légal est tenu de conserver les documents justificatifs de sa déclaration conformément aux textes en vigueur.
2.6 Le relevé déclaratif est adressé au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds et déposé au siège de celle-ci selon les procédures de confidentialité.

3- DES MODALITES DE TAXATION ET DE RECOUVREMENT

3.1 Le taux de la redevance est égal à 1% de la valeur nominale de la transaction et plafonné à 1.000.000 de FCFA pour les virements interbancaires.
3.2 La chaine des acteurs pour le prélèvement à opérer est constituée de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques, et les services du Trésor Public.
3.3 La redevance, pour chaque produit frappé, se calcule ainsi qu'il suit:

- ✓ **Pour un produit donné, et conformément à la loi de finances, le calcul de la redevance pour chaque transaction électronique effectuée r_t, se fait de la manière ci-après :**

$$r_t = m_t \times T$$

avec : m_t, le montant correspondant à la transaction, t allant de 1 à n (n étant un entier naturel) et T le taux fixé par la loi de finances ;

- ✓ **Pour l'ensemble des transactions correspondant au produit :**
  - **le montant total : $M = \sum m_t$, ($\sum$ lire somme de)**
  - **Redevance à déclarer pour le produit (p) : $R_p = \sum r_t = T \times \sum m_t$**

    ce qui équivaut à : $R_p = T \times M$, avec $1<=p<=n$

- ✓ **Pour l'ensemble des produits, la redevance totale à déclarer est de :**

$$R = \sum R_p$$

- ✓ **Pour le virement interbancaire :**
  - **Si ce virement est inférieur à un million (1 000 000) F CFCA, la redevance : $R_t = V_t \times T$, avec V_t, le montant correspondant au virement, t allant de 1 à n et T le taux fixé par la loi**
  - **Si ce virement est supérieur ou égal à un million (1 000 000) FCFA, la redevance : R_t = 10 000 FCFA**
  - **Ainsi pour la redevance à déclarer : $R = \sum R_t$ + n x 10 000 F CFA (n étant le nombre total des virements supérieurs à un million de F CFA)**

Le montant de la redevance (R) exprimé en lettre et en chiffre est inscrit sur le relevé mensuel (formulaire) et transmis à l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds.
3.4 L'ARTF adresse au redevable légal après réception du relevé récapitulatif et conciliation avec les données générées par la plateforme de supervision de l'ARPCE, le cas échéant, un ordre de recette décliné conformément à la clé de répartition prévue par la loi de finances.
3.5 Le montant de la redevance facturée est payé par virement bancaire ou par chèque libellé au nom des différents bénéficiaires au plus tard quinze jours dès réception de l'ordre de recette émis par l' ARTF conformément à la loi des finances.

4- DES INFRACTIONS ET SANCTIONS ADMINISTRATIVES

L'Agence de Régulation des Transferts de Fonds peut infliger les sanctions aux infractions sous citées:
- défaut de transmission des informations devant servir de base au paiement de la redevance dans les délais prescrits: règlement transactionnel de 10% du montant de la redevance dû assorti d'une majoration de 1% par jour de retard;
- communication inexacte ou dissimulation d'information: paiement du montant de la redevance dissimulée assorti d'une pénalité de 20% du montant redressé;
- inobservation des délais de mise en demeure calendaire: suspension de l'activité du redevable;
- indisponibilité des fonds collectés dans un délai de 15 jours calendaires après réception de la notification: suspension de son activité qui ne peut être levée qu'après paiement d'une pénalité de 10% du montant de la redevance due, avec obligation de rétrocession des fonds dus assortie d'une majoration de 5% du montant des fonds collectés par jour de retard.

5- LOIS APPLICABLES, MODIFICATIONS ET ENTREE EN VIGUEUR

5.1 Le redevable légal est assujetti au règlement n° 01/CEMAC/UMAC/CM du 11 avril 2016 portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme et de la prolifération ainsi qu'au règlement n° 02/18/CEMAC/UMAC/CM du 18 décembre 2018 portant réglementation des changes dans la CEMAC lorsqu'il s'agit des transactions électroniques internationales de telle sorte qu'au lieu de la redevance, c'est la taxe sur les transferts de fonds (TTF) qui s'applique.
5.2 L'Agence de Régulation des Transferts de Fonds est seule habilitée à modifier la présente instruction.
5.3 La présente instruction qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment l'instruction n° 001/ARTF/2019 du 27 septembre 2019 aux modalités de déclaration et de recouvrement de la redevance sur les transactions électroniques, prend effet à compter du 1er août 2020.

Fait à Brazzaville, le 31 JUIL 2020

LE DIRECTEUR GENERAL

Robert J.-R. MASSAMBA-DEBAT

CONGO

Poser les bases d'une nouvelle gouvernance du tourisme

Le Conseil supérieur du tourisme s'est réuni en session extraordinaire, du 28 au 29 juillet dernier. Pour doter l'administration nationale du tourisme d'un organe consultatif, structuré et adapté aux enjeux actuels. Les travaux étaient placés sous la coordination de Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du tourisme et présidente du Conseil.

Créé en 1982, le Conseil supérieur du tourisme est un organe suprême qui donne les avis et des alertes sur l'ensemble des questions liées au tourisme, tant sur l'élaboration et la réalisation de la politique de développement touristique que sur les mesures d'ordre législatif et réglementaire nécessaire pour la mise en œuvre de la politique d'expansion touristique et hôtelière, tout en favorisant un espace et une instance de concertation collective de l'Etat, réunissant l'ensemble des acteurs du tourisme.

La tenue de cette session dans un contexte de crise sanitaire, avait pour objectifs spécifiques de relire les textes de base du Conseil supérieur du tourisme et de rendre la structure fonctionnelle; d'examiner les textes portant création des commissions spécialisées du CST et le projet du code du tourisme; de poser les bases d'une nouvelle gouvernance du tourisme par l'implication des ministères concernés; de créer une adhésion et une implication intersectorielles au développement du tourisme.

Depuis quelques années, le Gouvernement s'est engagé dans la phase de diversification et de relance de son économie à travers des secteurs hors pétrole. C'est dans ce contexte qu'il a adopté en 2016, une politique et une stratégie nationales de développement durable du tourisme puis, en 2018, un plan national de développement, dans lequel le tourisme figure parmi les secteurs économiques vecteurs de la transformation économique.

Photo de famille

Pour Arlette Soudan-Nonault, la vision de la politique nationale de développement du tourisme est de faire du Congo une destination de référence en Afrique. *«Il s'agit donc d'accroître et de diversifier l'offre touristique et de promouvoir la destination Congo-Brazzaville sous le label Green-Congo en se basant sur la valorisation de l'écotourisme dans les aires protégées, qui représentent 13% de la couverture végétale de notre pays»,* a-t-elle déclaré.

L'une des stratégies entreprises par le Gouvernement pour assurer cette promotion, a poursuivi la ministre, consiste à *«doter ce secteur d'un arsenal juridique qui, désormais, répondra aux attentes et exigences d'un tourisme au standard international».*

D'où l'intérêt de cette session extraordinaire dont objectif a été de permettre les échanges entre les membres du Conseil sur les questions relatives à l'examen et la validation des projets de texte liés au développement du tourisme. *«Le tourisme étant un secteur transversal, la tenue de cette session extraordinaire est une réelle opportunité d'échanger car elle permet la mise en place d'un cadre permanent de concertation public-privé longuement souhaité, afin de doter ce secteur des mécanismes et des outils adaptés aux enjeux de développement actuels»*, a indiqué Arlette Soudan-Nonault.

A l'issue des travaux, les participants ont adopté avec amendements les textes soumis à leur appréciation. Ils ont en outre formulé des recommandations à l'endroit de l'administration du tourisme.

Une fois adoptés par le Parlement, ces différents projets de textes règlementaires viendront raffermir le cadre juridique et légal des activités touristiques au Congo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

BREVET D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE, SESSION 2020

L'organisation est relativement parfaite, dit Anatole Collinet Makosso

Après le CEPE et le Baccalauréat, le tour est au BEPC. Ils sont 100.513 candidats, soit 96.058 candidats officiels et 4.455 candidats libres, répartis dans 389 centres sur l'ensemble du territoire national à affronter les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) du 4 au 7 août. Pour démontrer l'intérêt qu'accorde le Gouvernement à cet examen, le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, a visité trois centres à Brazzaville.

Dans la capitale 40.422 passent les épreuves écrites. Ils sont répartis en 98 centres. Anatole Collinet Makosso a visité les centres du CEG de la Fraternité, dans le 2e arrondissement Bacongo, le lycée Nganga Edouard à Poto-Poto le 3e arrondissement, et le lycée de la Révolution, dans le 5e arrondissement Ouenzé. Pendant sa visite, il a réconforté les candidats et appelé à une prise de conscience collective pour que l'examen se déroule dans de bonnes conditions.

A l'issue de sa ronde, il s'est dit satisfait du déroulement des épreuves de l'examen qui marque la fin de la campagne des examens d'Etat au sein de son département. *«Sur toute l'étendue du territoire national, les échos reçus font état d'une organisation sereine et optimale des examens. Les épreuves ont bien démarré, tous les chefs de centres sont à l'ouvrage et nous n'avons pas entendu la moindre plainte sur les oubliés à l'inscription»,* a-t-il déclaré.

Des dispositions sanitaires ont été prises vu que la session se déroule dans un contexte particulier marqué par la pandémie de la COVID-19: à l'entrée de chaque centre, des thermo-flashs, des dispositifs de lavage des mains; respect de la distanciation physique dans les salles et port de masque obligatoire.

Les candidats au centre du lycée de la Révolution

Pour permettre aux candidats de passer l'examen dans de bonnes conditions, la Direction de la sécurité civile a déployé sa logistique pour gérer les cas de traumatisme ou autres pathologies spontanées.

Au lycée de la Révolution par exemple, une candidate se trouvant dans un état un peu critique a été rapidement pris en charge, en présence de ses parents.

Le ministre Anatole Collinet Makosso était accompagné dans sa ronde par le conseiller à l'éducation du Président de la République, le Pr Louis Bakabadio, le préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko Onangha, le vice-maire de Brazzaville, Guy Marius Okana, les présidents des commissions éducation des deux chambres du Parlement, le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC), etc.

Germaine NGALA

Coup d'oeil en biais

Il détruit une caméra de surveillance mais est identifié grâce à l'écran de contrôle

Un élève candidat au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) a été arrêté mardi 4 août et remis à la Gendarmerie pour avoir détruit une caméra de vidéo-surveillance qu'il avait repérée dans la salle où il devait passer son examen, au centre du lycée Chaminade 1 à Brazzaville. En tout cas, il croyait bien faire. Mais c'était sans compter que cette caméra était déjà en état de fonctionnement et qu'elle l'avait filmé. L'infortuné a été parfaitement reconnu à l'écran de contrôle. Appréhendé, il a avoué son forfait. Normalement, il devrait répondre de dégradation d'un bien appartenant à autrui...

De l'agitation sociale en vue!

Les finalistes des écoles professionnelles et de formation envisagent d'organiser des sit-in bruyants et une série de marches pacifiques, ont-ils annoncé mercredi 5 août 2020, pour attirer une fois de plus l'attention du Gouvernement sur le retard pris par leur intégration à la Fonction publique. Ils ne font même plus confiance aux ministres en charge de leur situation et ont lancé un appel de détresse au Président de la République. Au total, ils sont 17550 finalistes, depuis la promotion de 2009, à attendre leur intégration.

Elle jette son nouveau-né dans un ruisseau et disparaît

Une femme a décidé de mettre précocement fin aux jours de son nouveau-né d'environ 6 mois et de sexe masculin, en le jetant dans le ruisseau Kélé-Kélé, vers l'arrêt Malga, sur la route nationale n°1 à Nganga-Lingolo, à environ 20 km de Brazzaville. Le bébé a été retrouvé mort dimanche 2 août par des passants. La police alertée n'a fait que le constat d'usage. Il ne restait plus aux volontaires que de procéder à l'inhumation du nourrisson. La mère criminelle court toujours.

Mort de manière effroyable d'un proche du pasteur Ntumi dans le Pool!

Cela se serait passé mercredi 5 août, aux environs de 2h du matin, non loin du village Missié-Missié, dans le district de Mindouli. Selon une source, un lieutenant du l'ex-chef rebelle Frédéric Bintsamou dit pasteur Ntumi, roulait à vive allure à moto. Il a fini par percuter un gros véhicule de la société Forspak. Le choc a été si violent qu'il s'est blessé profondément à la tête et en est mort. Il s'agit d'un certain Elta, affirme notre source.

Les exactions policières n'ont pas disparu

Il est devenu imprudent de circuler avec les originaux des pièces de bord de sa voiture que le policier se croit autorisé de ravir à la moindre infraction. Lundi 3 août dernier, à côté du CEG Angola Libre, à Makélékélé (1er arrondissement de Brazzaville), un policier essayait d'aligner le maximum de voitures sur l'avenue de l'OUA. Certains automobilistes, connaissant le «truc», faisaient semblant de se ranger pour mieux préparer la fuite. Mais, un taximan qui a refusé de se soumettre au contrôle a provoqué la colère de ce policier qui, pour le contraindre à lui présenter son dossier, a arraché la plaque minéralogique de la voiture.

Une montagne d'ordures vers le marché PK à Mfilou-Ngamaba!

A l'approche du marché PK, à Mfilou-Ngamaba, en partant de la mairie de ce septième arrondissement de Brazzaville, la route est un bourbier célèbre en saison des pluies. On ne roule pas sur du macadam, les travaux de construction étant abandonnés depuis belle lurette. Comme si cela ne suffisait pas, à l'intersection avec la ligne droite menant à ce marché existe une montagne d'ordures qui ne cesse de s'étendre, sans que personne n'y trouve à redire.

La boisson qui tombe du ciel…

Un camion de livraison de boissons appartenant à la société BRALICO a été vidé d'une partie de sa cargaison quand il s'est renversé en début de semaine sur la route nationale n°1. Les riverains n'ont pas hésité à s'emparer des bouteilles de bière et de boissons gazeuses qui…tombaient littéralement du ciel. L'excès de vitesse serait à l'origine de l'accident.

Des points d'eau au milieu des routes à Mfilou-Ngamaba !

Les habitants des quartiers Moutabala et Mbouala, à Mfilou-Ngamaba (7e arrondissement de Brazzaville), se plaignent depuis quelques semaines de la sécheresse des robinets de La Congolaise des eaux (LCDE). Certes, de temps en temps, certains robinets se remettent timidement à chanter. Mais on est tout de même surpris des quantités d'eau qui s'échappent nuit et jour de tuyaux vétustes sur plusieurs rues de ces deux quartiers. Celles-ci sont interdites de circulation à cause des lacs qui s'y sont formés. La LCDE ne semble pas se préoccuper de ce gâchis.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Intégrer et restructurer les quartiers précaires

Telles sont, entre autres, les missions assignées au projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap) qui a procédé, mardi 4 oaût dernier à Brazzaville, à la mise au point à mi-parcours de l'état d'avancement des travaux dans la ville de Brazzaville. Ceci, à l'occasion de la session du comité communal de coordination de cette ville sous la houlette de Dieudonné Bantsimba, président du Conseil municipal, maire de la capitale politique du Congo. En présence de M. Batounguidio, coordonnateur du projet.

Le présidium

Dans la mise en œuvre du projet à Brazzaville, deux composantes de sous-projets ont été retenues. Il s'agit de l'intégration et la restructuration des quartiers. Une composante qui englobe la construction des voiries par pavage et des ouvrages d'assainissement dans les quartiers sélectionnés à savoir: Soukissa à Ouenzé et Moukoundzi-Ngouaka à Makélékélé, respectivement le cinquième et le premier arrondissements de Brazzaville. A terme, 10 kilomètres de routes seront aménagées dans chaque quartier. A cela il faut ajouter l'aménagement du réseau de l'eau et de l'électricité. Ainsi que la réhabilitation à Moukoundzi-Ngouaka du marché domanial, des écoles La Sorbonne et Malonga Ecoute, le marché domanial de Soukissa, la construction du centre de santé intégré et d'un complexe sportif dans ce quartier.
La deuxième composante renseigne sur le renforcement des institutions et des capacités. Notamment l'élaboration des documents d'urbanisme, l'adressage et l'actualisation de la base de données relatives aux impôts municipaux, le diagnostic institutionnel du secteur urbain, etc.

Photo de famille

A ces deux composantes s'inscrit une autre dénommée CERC. Elle permet au gouvernement «d'apporter une riposte à des situations d'urgence causées par des catastrophes naturelles…», a indiqué M. Batounguidio.
Alors que le projet est prévu pour s'exécuter jusqu'en 2021, et quoique des réalisations soient visibles à Brazzaville comme à Pointe Noire, le coordonnateur du projet a épinglé plusieurs facteurs qui ont retardé les activités. Ayant été élaboré dans l'optique d'une vision participative des populations bénéficiaires, il a fallu organiser les communautés pour pouvoir choisir ensemble les investissements à réaliser. D'où la mise en place d'un comité communal de coordination qui consiste, selon le maire de Brazzaville, en «une approche participative de la gouvernance urbaine, qui implique fortement les populations des quartiers bénéficiaires, dans la prise en charge de leurs préoccupations et besoins d'une part, et qui inclut aussi une démarche de consultation et de concertation avec les administrations de l'Etat, les secteurs de la décentralisation et du développement urbain, d'autre part».
Autres facteurs d'inhibition à l'avancement du projet: l'élaboration des instruments de sauvegarde environnementale et sociale, le paiement des compensations, l'attente des avis de non objection de la Banque Mondiale en tant que partenaire financier du projet, à toutes les étapes à des processus des différentes acquisitions.
A rappeler que le projet DurQuap découle d'un accord de prêt d'environ 48 milliards de FCFA, de la Banque Mondiale. Il a été conclu avec le Gouvernement congolais en décembre 2016, mais n'a effectivement commencé qu'en 2018.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Qui me répondra?

Lors de sa visite à l'université Denis Sassou -Nguesso de Kintélé pour constater l'état d'avancement des travaux, le ministre des Grands Travaux Jean Jacques Bouya assurait que l'université ouvrira ses portes en octobre prochain. Face à la crise sanitaire, cette réouverture sera-t-elle possible?

Jacqueline MAKAYA (Moukondo, Brazzaville)

RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Une cinquantaine de jeunes inscrits dans des centres de formation aux métiers

Dans le cadre de son programme de réinsertion socio-professionnelle, Mme Flavie Oyabi Lombo présidente, et fondatrice de l'association Pascal Pierre engagée dans la lutte contre les adductions de toutes sortes, tient à accompagner les jeunes déscolarisés. Son association a pu inscrire une cinquantaine de jeunes désœuvrés dans des centres de formation aux métiers pour les sortir des adductions. Elle a effectué lundi 3 août 2020 une tournée de placement de ces jeunes dans les différents centres à Brazzaville.

Mme Flavie O. Lombo remettant les dossiers d'inscription à Mme Audrey Mpanzou

Une phase de sensibilisation et d'information des jeunes venus de l'ensemble des arrondissements de la capitale avait précédé le démarrage de cette opération pour réunir 1500 jeunes déscolarisés, le 11 janvier dernier, dans l'enceinte de la cathédrale Sacré-Cœur au cours d'une soupe populaire de fin d'année avec l'implication de Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eude, ministre de l'Enseignement technique et de l'abbé Urgel Eric Babika, aumônier de la jeunesse.
A l'issue de cette soupe populaire 350 jeunes avaient été retenus pour intégrer le programme de réinsertion socio-professionnelle mis en place par la société Clavis Atlas Service que dirige Mme Flavie Oyabi Lombo, partenaire des ministères des Enseignements, dont l'action est focalisée sur l'orientation des études. Après une sélection, une cinquantaine de ces jeunes ont été inscrits dans des centres de formation professionnelle pour leur réinsertion en vue de les repêcher de l'univers de perdition dans lequel ils se sont enfermés.
L'Association Pascal Pierre a réussi à inscrire 41 jeunes dans deux centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) au lycée technique du 1er mai, pour les métiers de bâtiment portant sur la menuiserie, la maçonnerie, la plomberie, l'électricité bâtiment, la soudure et la baie vitrée, le froid et climatisation. La présidente Flavie Oyabi Lombo a été accueillie et a remis les dossiers à Mme Audrey Gwladys Mpandzou, directrice du CEFA des métiers de bâtiment, froid et climatisation, qui a aussi reçu les dossiers du deuxième CEFA assurant la formation dans les métiers de service, notamment sur l'administration des entreprises, la coiffure, l'esthétique et la cosmétique, la boulangerie et pâtisserie. Le centre de formation et de perfectionnement de l'ANAC

Vue des jeunes

(Agence nationale de l'aviation civile), géré par la société SIM aéro space, avec pour administrateur général Ilithe Ongania a reçu cinq jeunes pour les métiers d'hôtesse d'accueil et d'agent de voyage. L'école paramédicale et médico-sociale Jean Joseph Loukabou de Brazzaville, administrée actuellement par le Dr Félix Molloumba, a la responsabilité de former deux jeunes ayant une instruction jusqu'au baccalauréat dans les métiers de laborantin et de sage-femme. Un est placé en musique. Deux seront formés comme conseillers en orientation. Deux autres seront formés aux métiers de l'informatique à l'Ecole africaine de développement (EAD) et enfin un jeune aura une formation en entreprenariat. Toutes les charges de formation sont supportées par l'Association Pascal Pierre.
«Je suis très heureuse, parce que je vois les jeunes qui se sont retrouvés devant une difficulté. Ils n'avaient peut-être personne pour les accueillir et les orienter et peut-être que les parents étaient au bout de leurs moyens pour les soutenir. Ils sont là pour décider de leur vie, c'est la meilleure des choses. Avec ce qu'ils vont acquérir comme formation, ces jeunes deviendront indépendants. Le Centre d'éducation et d'apprentissage est ouvert au public, aux jeunes âgés de 16 à 25 ans pour plusieurs formations professionnelles», a exprimé Mme Audrey Gwladys Mpanzou.
A la fin de sa tournée, Mme Flavie Oyabi Lombo, a lancé un message sous forme de plaidoyer. «Il faut que tout le monde adhère à ce programme de réinsertion socio-professionnelle. L'association est ouverte. Les adductions, c'est un sujet, dont malheureusement on ne parle pas beaucoup. Il faut que l'on puisse continuer à aider ces enfants. On n'a peut-être pas encore atteint notre objectif, mais nous sommes en marche et nous n'arrêterons pas».
Un des apprenants, Bertany Makiéssé, retenu pour les métiers d'agent de voyage, a aussi donné ses impressions. «Avant, je traînais à la maison. Un ami m'avait informé de cette association et j'ai adhéré. En remplissant toutes les formalités, mon inscription a été validée pour m'insérer dans la formation professionnelle qui m'aidera demain. J'ai choisi devenir agent de voyage, qui est un métier de service. Ce métier est une passion. J'ai arrêté mes études en classe de terminale en 2017, mais j'ai le BEPC. J'invite les autres à nous rejoindre».

Philippe BANZ

ENVIRONNEMENT

Assainir les quartiers pour une meilleure santé à Ouenzé

Avec l'appui de l'ONG Healthy Environment, la Fondation Harris Oyo, Yvon Kaba, directeur général de l'ONG et Romi Oyo, député de la troisième circonscription de Ouenzé ont coorganisé samedi 1er août 2020 une journée citoyenne à Ouenzé. Cette journée a concerné l'assainissement et la désinfection des avenues Mpiaka, des écoles et de la gendarmerie.

Pendant la désinfection

Les habitants des quartiers 56, 57 et les membres de l'ONG Healthy Environment se sont mobilisés pour assainir les avenues Mpiaka notamment des écoles et de la gendarmerie. Ils ont curé et désinfecté des caniveaux, avec leurs outils de travail en main. «Nous n'avons pas toujours besoin du député Romi Oyo pour assainir notre quartier. Le constat est que nous, populations, attendons que les autres viennent nous apprendre à mettre la propreté devant nos parcelles», a déploré un habitant.
Yvon Kaba a défini l'objectif de la journée citoyenne. Selon lui, l'ONG qui œuvre dans le domaine de l'assainissement, vient appuyer l'action de la Fondation Harris Oyo, pour rendre salubres les différents quartiers de Ouenzé. «L'objectif est de pouvoir assainir et de désinfecter les avenues; accompagner les habitants pour rendre sains leurs quartiers. Les tenanciers des parcelles doivent prendre le relai pour poursuivre l'assainissement», a-t-il précisé.
Le directeur général de l'ONG Healthy Environment a exhorté la population à curer les caniveaux pour évacuer les eaux qui stagnent. «Dans ces caniveaux, il y a des moustiques, des insectes. Il faut toujours désinsectiser pour détruire les différents vecteurs nuisibles qui sont à l'origine des contaminations des maladies», a-t-il indiqué.
La journée citoyenne a été instituée afin de rendre salubre l'environnement, a rappelé Romi Oyo. Le député de Ouenzé a reconnu qu'avec la parution de la COVID-19, il y a eu un relâchement. «Pendant que nous combattons la COVID-19, nous devons aussi combattre le paludisme qui continue à tuer la population dans notre pays».
Créée en 2012, l'ONG Healthy Environment organise aussi des journées de réflexion pour conscientiser les populations, en assainissant quelques établissements. Elle intervient aussi dans la Journée internationale de l'environnement en collaboration avec le ministère de tutelle.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

CENTRAFRIQUE

La rencontre Firmin Ngrebada et Ali Darass mal accueillie

L'affaire est dans toutes les conversations en Centrafrique, celle de la rencontre qui a mis tête-à-tête le Premier ministre Firmin Ngrebada et le chef rebelle Ali Darass, le 25 juillet 2020. Les deux hommes se sont rencontrés à huis clos, après un rendez-vous organisé avec l'aide des représentants des institutions régionale et continentale. Mais, cette entrevue est mal accueillie et les coulisses de la rencontre créent un malaise dans le pays.

Firmin Ngrebada

Ali Darass

Selon certaines sources, cette rencontre avait été organisée avec l'aide du représentant de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Adolphe Nahayo, et de celui de la commission de l'Union africaine (UA), Mathias Matondo. Les deux hommes auraient notamment été en contact avec Laeticia Jeanne-Marie Boukoro Amphy Wang, directrice de cabinet du Premier ministre Firmin Ngrebada. C'est elle qui aurait servi de principal relais entre l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC) et les collaborateurs de son leader, Ali Darass.

Cette rencontre survient à un moment important de l'histoire de la Centrafrique, qui se prépare à l'élection présidentielle de décembre prochain. Alors que, depuis sa nomination pratiquement, le Premier ministre centrafricain est l'objet de beaucoup d'adversité. Sur la scène politique nationale notamment, Firmin Ngrebada apparaît de plus en plus fragilisé. Il fait face à un front anti-MINUSCA, la mission de l'ONU en Centrafrique, et ses adversaires ne désarment pas.

Le 17 mars, Bethsaida Mbongo, président du Mouvement des patriotes centrafricains pour la paix (MPCP) avait une nouvelle fois appelé à manifester pour demander la mutation de trois fonctionnaires de l'ONU et la démission du Premier ministre. Ce leader affirmait que Zalko Bars Dimitroff, Torres Ray et José Carlos, cadres de la MINUSCA, ont livré des armes à des groupes armés de Bangui, il disait détenir des «preuves».

Concernant la prochaine élection présidentielle centrafricaine que Brazzaville suit avec intérêt, des états-majors des partis politiques du pays de Barthélemy Bognada se mobilisent de plus en plus, à telle enseigne que même des leaders de l'opposition en exil sont rentrés au bercail pour prendre une part active dans cette échéance d'envergure. C'est le cas des ex-Présidents Michel Dzotodia et François Bozizé qui ont regagné Bangui depuis quelques mois. Si le premier avait rencontré sans écueil le Président Faustin-Archange Touadéra candidat à sa succession, le second lui, avait eu fort à faire pour être reçu au palais par l'actuel chef de l'Etat.

Aristide Ghislain NGOUMA

Tarifs d'abonnement

Congo	
6 mois	
Retrait sur place: 15.600	
Expédié: 23.400	
1 an	
Retrait sur place: 31.200	
Expédié: 46.800	
France, Afrique Francophone	
91 Euros	182 Euros
	Autres pays d'Afrique
	96 Euros
	192 Euros
	Europe
	96 Euros
	192 Euros
	Amérique-Asie
	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

FORCES ARMEES

La promotion de l'excellence saluée par la hiérarchie militaire ivoirienne

La deuxième édition de la fête des Armées de Côte d'Ivoire a été commémorée, lundi 27 juillet 2020 à l'Etat-major général, à Abidjan, sous la houlette du ministre d'Etat, Premier ministre et ministre de la Défense, Hamed Bakayoko qui à l'occasion, a salué la promotion de l'excellence. Cette année, le thème de cette fête de la grande muette créée en 1960 a porté sur: *«Le rôle des Forces de défense et de sécurité dans la consolidation de la cohésion sociale, de la paix et du développement de la nation».*

La fête des Armées vise également à raffermir la cohésion entre elles. Le mérite des unités qui ont contribué à la gestion de la COVID-19, a été

Dépôt de gerbe de fleurs en mémoire des soldats défunts

également célébré. Etaient notamment à l'honneur, les sapeurs-pompiers militaires, le personnel de santé de l'armée et l'atelier de couture des Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI).

L'instauration de la dynamique d'excellence au sein des différents corps, a affirmé le ministre de la Défense, est à mettre à l'actif du Chef d'Etat-major général des Armées, Lassina Doumbia. *«Pour qu'une institution avance, il faut la bâtir autour de la discipline et du mérite. Il faut montrer, saluer la bravoure de ceux qui travaillent. L'armée ivoirienne qui revient de loin au regard de la crise militaro-politique qui l'a secoué, s'est métamorphosée en renouant des liens de confiance avec les populations»*, a-t-il dit. Le Président vous demande, a indiqué le ministre d'Etat Bakayoko, de persévérer. *«Je vous engage aussi à persévérer pour relever les défis majeurs du moment, notamment le terrorisme, les crimes transfrontaliers, la sécurisation des élections présidentielles».*

EUDES

Fondation ODZALA-KOKOUA

OFFRE D'EMPLOI

AFRICAN PARKS

Position : Responsable Conflits Homme Faune
Organisation : Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail : Quartier Général du parc (Mbomo), République du Congo.
Supérieur «hiérarchique : Directeur
Date de début du contrat : 1er Septembre 2020
Type de contrat : À durée déterminée (1 an) renouvelable
Contexte :
Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste de responsable Conflit Homme faune.
Le Parc National Odzala -Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc et sa richesse créent des conflits avec la faune sauvage notamment avec la destruction de certains champs.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE
Sous l'autorité du Directeur, le Responsable Conflit Homme Faune (CHF) travaillera sur les projets de protection des cultures et des autres solutions contre les conflits Homme faune autour du Parc National d'Odzala-Kokoua. Il/elle encadrera le service Conflit Homme Faune ayant comme activités :
• Une assurance dévastation des cultures pour les villages riverains au parc
• Deux projets de barrière de ruche pour protéger les cultures
• Des équipes d'intervention communautaire
• La sensibilisation des communautés aux méthodes de réduction des CHF
• La cartographie participative afin d'établir le plan d'utilisation des terres et de nombreuse autre activité découlant des résultats de cette étude.
• D'autres activités en lien avec le tourisme et le développement communautaire
Le Responsable CHF devra concevoir, mettre en place, assurer le suivi et l'évaluation des différentes activités. Il sera responsable de la gestion des équipes de terrain (7 employés, 20 membres communautaires), la rédaction des documents stratégique et la gestion financière du service.
Ce poste nécessite des compétences pluridisciplinaires avec un travail à la fois de terrain et de bureau.

MISSIONS PINCIPALES
Gestion du service :
• Gestion administrative des employés en lien avec le service ressource humaine.
• Organisation des missions de terrain et déploiement des équipes en liaison avec la logistique du parc.
• Rédaction des documents liée à la gestion financière et au développement stratégique.
• Capitalisation avec les partenaires internes (autres Parcs African Parks) et externes (WSC, WWF, IFO).
• Sensibilisation des communautés au problème avec la faune sauvage et aux solutions,
• Rédaction des rapports hebdomadaires, mensuels, annuels et liés aux activités du service.

Gestion des activités :
• Veille bibliographique des dernières initiatives dans la gestion des CHF.
• Maitrise théorique et technique des différentes méthodes de réduction des CHF.
• Formation continuelle du personnel aux activités et aux nouvelles solutions à développer ou testé.
• Rédaction des protocoles d'étude et de suivis des activités liés au CHF.
• Concevoir les supports à visée communautaire et mener des enquêtes avec ces dernières.
• Gérer l'assurance dévastation et son fonctionnement en lien avec les autorités nationales et d'éventuel partenaire extérieur pour améliorer sa durabilité financière.
• Suivi opérationnel et évaluation de l'efficacité des projets (utilisation de camera trap) et des autres projets de réduction des CHF.
• Gestion des bases de données respectives à chaque activité et analyse de ces dernières afin d'amélioré la compréhension des CHF autour du Parc en lien avec le service Recherche Monitoring.
• Développer le plan d'utilisation des terres et autres initiatives de gestion de l'espace avec le service communautaire suite à la cartographie participative des villages riverains au parc à l'aide du service communautaire.
• Participation à la recherche et la mise en place d'activité génératrice de revenus avec le service touristique et communautaire.

PRINCIPALES RELATIONS
Hiérarchiques : Directeur
Fonctionnelles : Ensemble des services du Parc National d'Odzala Kokoua.

FORMATION/COMPÉTENCES
• Un master en gestion biologie, environnement, géographie.
• Une bonne expérience de terrain en Afrique centrale dans la gestion de projets communautaire.
• Connaissances de l'outil informatique avancé (Word, Excel, Powerpoint, SIG)
• Maitrise du GPS et du système SIG
• Connaissance préalable sur les conflits Homme faune et les solutions existantes.
• Maitrise de l'apiculture est un atout non négligeable.
• Connaissance des logiciels cybertracker ou kobocollect serait un plus.

QUALITÉS REQUISES
• Aptitude à travailler avec minimum de supervision à la fois en équipe et seule.
• Disposer d'une bonne organisation, proactif et ponctuel
• Être adaptable aux conditions de vie difficile
• Bon communicant aisance relationnelle et une grande capacité d'écoute avec les communautés
• Bonne gestion des conflits avec la nécessité de parfois prendre des décisions rapidement
• Être méthodique
• Capacité rédactionnelle
• Parler couramment le français et l'anglais avec un bon niveau rédactionnel
• Parler couramment le Lingala
• Être en bonne condition physique
• Avoir un esprit d'équipe fort
• Adaptable aux conditions de la vie en foret

Comment appliquer :
Envoyer votre CV et une lettre de motivation avec la référence PNOK_RCHF2020 à pnok@africanparks.org avant le 17 Aout 2020. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer une interview.

mon assurance !

NSIA
SANTÉ **MOPAO**

NSIA SANTÉ MOPAO, PONA KO BATELA NZOTO

(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23 / 05 547 80 16
Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA,
Angle rue sergent Malamine - BP: 1151 Brazzaville
www.groupensia.com - Suivez-nous également sur

NSIA
Assurances & Banque

NSIA
ASSURANCES

NSIA
SANTÉ **MOPAO**

mon assurance !

NSIA SANTE MOPAO est un contrat d'assurance santé qui assure au bénéficiaire le remboursement des dépenses médicales ou chirurgicales occasionnées à la suite d'une maladie, d'un accident ou d'une maternité.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?
Toute personne vivant au Congo et âgée de 0 à 65 ans peut souscrire à **NSIA SANTE MOPAO**.

L'âge limite peut être prorogé à **70 ans** après avis favorable du Médecin conseil de NSIA ASSURANCES.

COMMENT SOUSCRIRE ?
Vous n'aurez qu'à renseigner un bulletin d'adhésion qui permettra de déterminer le montant de votre prime d'assurance.
Vous recevrez de NSIA ASSURANCES, votre police d'assurance et une carte d'assuré à présenter à l'établissement de soins au moment de l'admission.

COMBIEN CA COÛTE ?
Le montant de votre prime est fonction de la formule choisie et de votre âge.

NATURE DES GARANTIES
NSIA SANTÉ MOPAO couvre 2 types de risques :
Les petits risques : La consultation, la pharmacie, les analyses biologiques, la radiologie, la maternité, les soins dentaires, les soins de prothèses dentaires, les soins ophtamologiques, la lunetterie (verres et montures), le transport par ambulance.
Les gros risques : L'hospitalisation chirurgicale, l'hospitalisation médicale, les frais médicaux et chirurgicaux en cas de maladie ou d'accident.

AVEC NSIA SANTE MOPAO, JE PRÉSERVE MA SANTÉ

(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23 / 05 547 80 16
Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA,
Angle rue sergent Malamine - BP: 1151 Brazzaville
www.groupensia.com - Suivez-nous également sur

NSIA
Assurances & Banque

NSIA
FORFAIT
HOSPITALIER

Tél : +(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23
Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA,
Angle rue sergent Malamine - BP : 1151 Brazzaville
www.groupensia.com - Suivez nous également sur

NSIA
Assurances & Banque

NSIA
ASSURANCES

Souscrivez à

NSIA
FORFAIT HOSPITALIER

et bénéficiez en cas d'hospitalisation (maladie, accident) d'une **indemnité forfaitaire** par jour, ce jusqu'à **30 jours maximum.**

A partir de
50.600 FCFA TTC l'année *

Choisissez l'une des indemnités journalières suivantes :

- **15.000 FCFA**
- **20.000 FCFA**
- **30.000 FCFA**

* offre soumise à conditions

Tél : +(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23
Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA,
Angle rue sergent Malamine - BP : 1151 Brazzaville
www.groupensia.com - Suivez nous également sur

NSIA
Assurances & Banque

SOUSCRIVEZ DÈS MAINTENANT, ET BÉNÉFICIEZ JUSQU'AU 30 AOÛT 2020 DE LA PROMOTION SPÉCIALE AVEC UNE RÉDUCTION DE 25 %

NSIA
SANTÉ MOPAO
mon assurance !

Formule	Or	Argent	Bronze
Tarif annuel TTC par personne	336 128 FCFA	286 571 FCFA	170 938 FCFA
Tarif annuel promo TTC par personne	253 534 FCFA	216 366 FCFA	129 641 FCFA

(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23 / 05 547 80 16
Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA,
Angle rue sergent Malamine - BP: 1151 Brazzaville
www.groupensia.com - Suivez-nous également sur

NSIA Assurances & Banque

NSIA ASSURANCES

Souscrivez à

NSIA
FORFAIT HOSPITALIER

et bénéficiez en cas d'hospitalisation (maladie, accident) d'une **indemnité forfaitaire** par jour, ce jusqu'à **30 jours maximum.**

SOUSCRIVEZ DÈS MAINTENANT, ET BÉNÉFICIEZ JUSQU'AU 30 AOÛT 2020 DE LA PROMOTION SPÉCIALE AVEC UNE RÉDUCTION DE 25 %.

Choisissez l'une des indemnités journalières suivantes :

Indemnités journalières	Tarif annuel TTC par personne	Tarif annuel promo TTC par personne
15 000 FCFA	50 600 FCFA	39 388 FCFA
20 000 FCFA	65 550 FCFA	50 600 FCFA
30 000 FCFA	95 450 FCFA	73 025 FCFA

(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23 / 05 547 80 16
Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA,
Angle rue sergent Malamine - BP: 1151 Brazzaville
www.groupensia.com - Suivez-nous également sur

NSIA Assurances & Banque

CRS foi. action. résultats.
CATHOLIC RELIEF SERVICES

Catholic Relief Services- Programme de la République du Congo
Près de l'école Rémo sur l'avenue du tribunal, quartier Air Afrique, centre-ville, Brazzaville, République du Congo

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALE
AO-N°7041- 2020

ADDITIF

Projet Fonds Mondial de Lutte contre le Paludisme - POET : 400041 101 30038

Catholic Relief Services (CRS)-Programme de la République du Congo porte à la connaissance des fournisseurs intéressés par l'Appel d'Offre - **AO-N°7041- 2020** - « RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES MAGASINS ET BUREAUX SOUS ENTREPOTS DE LA CAMEPS ZONE 3. A BRAZZAVILLE » qu' une **SECONDE VISITE COLLECTIVE** des lieux sera organisée le **Jeudi 13 Août 2020 à 10H**, avec comme programme :

10H00 à 10H15 : séance de briefing dans la salle de réunion CAMEPS ;
10H15 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et ;
10H30 à 11H45 : séance de questions/réponses

Catholic Relief Services (CRS) rappelle que **l'Attestation de visite des lieux est une exigence pour soumissionner a cet Appel d offre.** Pour satisfaire cette exigence le soumissionnaire doit visiter le site avec CRS et demander à CRS de lui signer l'attestation de visite de sites .

LA DIRECTION

IN MEMORIAM

04 Août 2018 – 04 Août 2020

Voici deux ans que la mort a arraché à notre affection notre cher Papa. Louis Albert MATSIONA (1937-2018), ancien agent retraité de l'Agence de la Sécurité de la Navigation Aérienne (ASECNA). Le vide est toujours là, tu nous manques Papa, les sentiments restent gravés dans nos cœurs et les souvenirs dans nos mémoires. Les Enfants MATSIONA, ne t'oublieront jamais. Tu n'es pas hors de nos pensées, mais simplement hors de notre vie. Papa, par ton amour du prochain, ton courage, ton sens élevé de la famille et ta générosité, tu resteras un modèle pour nous.
Une messe sera dite ce dimanche 9 Août 2020 à 6h à la Paroisse Notre Dame de Victoire (Sainte Marie de Ouenzé).

IN MEMORIAM

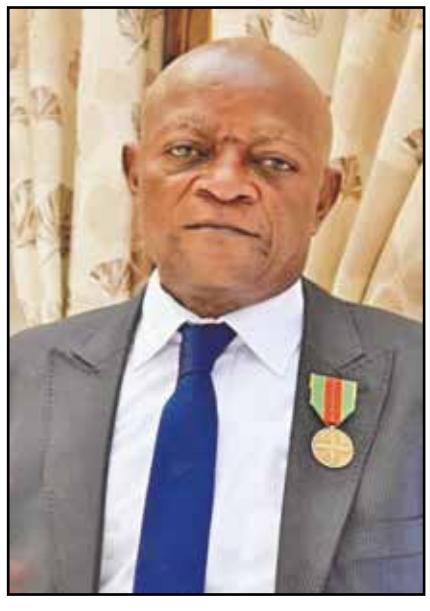

10 août 2019-10 août 2020. Voici 1 an depuis que Joseph Xavier BONZA "Fraize" a été rappelé à Dieu. Mais son souvenir et son amour restent vivants et inaltérables en nos cœurs.
En ces moments de douloureux souvenirs, la veuve Flore BONZA, les enfants BONZA, les grandes familles BONZA et alliées, réitèrent leur sincère gratitude à tous ceux qui leur ont apporté réconfort moral, assistance matérielle et financière pendant le deuil.
Ils prient tous ceux et toutes celles qui ont connu le DEFUNT d'avoir une pensée pieuse pour lui.
A cet effet, une messe sera dite en sa mémoire ce lundi 10 août, à 6h15, en l'église Saint-Esprit de Moungali.
Que Dieu vous bénisse en abondance.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES CHRETIENNES (CERC)

Une table-ronde pour débattre du concept Leadership

Rénové et réouvert en février dernier, le Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC) se veut être un carrefour d'échange d'idées, de partage des points de vue, de dialogue entre cadres, intellectuels et homme de bonne volonté en vue d'apporter chacun sa contribution sur des sujets d'actualité. Jeudi 30 juillet 2020 à son siège situé dans les locaux de La Semaine Africaine à Brazzaville, le Centre d'études et de recherches chrétiennes, par le truchement de son responsable, le père Raphaël Bazebizonza, supérieur des jésuites au Congo, a organisé une table-ronde avec deux intervenants particuliers, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et sœur Josiane Moukoko, provinciale de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, sur le thème: «Leadership chrétien en temps de crise».

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga (au milieu) accompagné de Sr Josiane Moukoko et du père Raphaël Bazebizonza

Cette table-ronde qui entre dans le cadre de la relance des activités culturelles dans ce centre, a permis aux participants d'appréhender le concept Leadership sous plusieurs angles, notamment le «Regard biblique et spirituel» et le «Regard éducatif». Il s'est agi de décortiquer ce thème dans son ensemble, dans le contexte actuel de la crise sanitaire due à la COVID-19.

La modération de cette table-ronde a été assurée par l'abbé Suijès Newman Samba Dia Mbemba, anciens vice-président de la Commission diocésaine de la pastorale d'ensemble et responsable adjoint, gestionnaire du Foyer Abraham Eugene Nkakou. Actuellement, il est envoyé en mission pastorale et d'études à Nantes, en France. Les abbés Guy Noël Okamba et Barthel Christel Ganao, respectivement recteur du grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et directeur des études au grand séminaire Cardinal Emile Bianyenda; Mgr Giuseppe Commisso, secrétaire de la nonciature apostolique, étaient également présents. Ainsi que Mme Arlette Soudan Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement qui a apporté sa contribution à cette table-ronde en sa qualité de femme politique et fidèle laïque du Christ dans l'Eglise famille de Dieu.

Une vue des participants à la table ronde

Dans sa leçon inaugurale, le père Raphaël Bazebizonza a souligné que la pandémie a fortement bousculé toutes les économies à travers le monde. Dans ces conditions, un vrai leader s'impose, un meneur d'hommes pour vaincre toutes les vicissitudes, toutes les barrières, capable de surmonter toutes les étapes. «Un leader est un responsable digne de ce nom, un dirigeant charismatique exemplaire, un meneur d'hommes, un rassembleur. Celui qui a reçu une mission de la part des autres, celui qui a une vision, le sens de l'écoute, de discernement, de dialogue et de fair-play. Celui qui sait prendre des décisions avec responsabilité et esprit courtois, non pas de manière sectaire, mais en étroite collaboration avec les autres composantes dans un esprit de collégialité».

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga s'est focalisé sur le principe d'équité, quel que soit le rôle que joue un leader en temps normal ou en temps de crise dans une société et dans n'importe quelle composante. Un leader est un chef qui donne à penser, un meneur d'hommes, un charismatique naturel et surnaturel à la tête d'une entité quelconque. Le leadership rime avec la nouveauté qui est un vecteur de développement, surtout à l'ère de la mondialisation. Dans le texte des Actes des apôtres au chapitre 6 verset 1 à 6, il est fait mention des douze apôtres qui réunissaient l'ensemble des autres disciples afin de choisir sept hommes, remplis d'Esprit Saint et de sagesse qui devraient s'occuper du repas. Et pour plaisanter, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a fait savoir que les diacres sont nés dans l'Eglise à la suite d'une dispute de nourriture, tandis que le prêtre est l'émanation du Cénacle. En définitive, le leadership se définit comme une notion de complémentarité et de collégialité pour œuvrer ensemble.

Sœur Josiane Moukoko a fait la genèse de l'école Anne Marie Javouhey qui est une école leader et qui a sorti plusieurs promotions de l'élite intellectuelle congolaise. Sœur Anne Marie Javouhey était une figure emblématique, une femme leader qui avait l'art et qui a su obtenir les bons résultats escomptés. «La crise sanitaire que nous traversons est une opportunité pour avancer plus loin.», a-t-elle dit.

Enfin, des suggestions diverses ont été faites par les participants, une façon d'apporter leurs contributions à cette réflexion en cette période de crise sanitaire qui sévit sur la planète.

Pascal BIOZI KIMINOU

COMMUNIQUE

L'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) a la joie d'informer le peuple de Dieu de l'Eglise du Christ qui est au Congo que les célébrations d'imposition du pallium des deux nouveaux archevêques du Congo se feront selon le calendrier suivant: le dimanche 9 août 2020, à Owando et le dimanche 23 août 2020, à Pointe-Noire. Tout en rendant grâce à Dieu pour ses bienfaits au sein de notre Eglise locale et pleins de reconnaissance envers le Saint-Père, le Pape François, prions pour les archidiocèses d'Owando et de Pointe-Noire, avec leurs diocèses suffragants.

Prions pour les deux nouveaux archevêques, Nos Seigneurs Victor Abagna Mossa et Miguel Angel Olaverri.

DIOCESE DE KINKALA

Publication de bans

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, a l'immense joie d'annoncer aux différentes équipes pastorales, religieux et religieuses, à tous les ouvriers apostoliques du diocèse de Kinkala que le 30 août 2020, à 8h 30, à la Place mariale de la Cathédrale Sainte Monique de Kinkala, s'il plaît à Dieu, il ordonnera prêtres, les diacres ci-après: Abbé Albert Nsayi, Abbé Benoît Sabas Bouende, Abbé Gibran Beni Nzaba, Abbé Nophène Gildas Mouanga.

A cet effet, l'évêque exhorte à soutenir les ordinands par les prières.

P.S: Pour toute question importante concernant les ordinands, s'adresser au vicaire général de Kinkala:
Contact: 05. 047.83.78 / 06. 618.75.74 ou l'email du diocèse: diocesekinkala1@yahoo.fr

Praased

LA BANQUE MONDIALE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
AMI N°02/2020/MEPSA/PRASED-UCP
pour la présélection de prestataires/imprimeries du PRAASED
(PROROGATION)

1. Contexte:
Le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la constitution de sa liste des prestataires/ imprimeries, sélectionnés sur la base de leurs capacités et aptitudes à fournir des services de qualité.

La liste établie servira de base pour les demandes de cotation et de prix à compétition restreinte.

2. Domaines d'activités:
Les activités à réaliser dans le cadre du présent Avis à Manifestation d'Intérêt concernent le domaine de:

- Réalisation de travaux d'imprimerie et de reprographie des documents éducatifs et divers.

3. Constitution du dossier:
Le dossier de l'AMI du prestataire/imprimerie doit comporter les renseignements ci-après:

• Une lettre de manifestation d'intérêt;
• Le dossier administratif et fiscal de la structure (RCCM, RC, SCIEN/SCIET, Patente de l'année en cours, NIU, certificat de moralité fiscale…);
• Les références techniques de l'entreprise dans le domaine concerné (présentation générale, l'activité de base, les activités secondaires éventuelles);
• Les moyens techniques (Equipement, instruments et outils d'impression et de reliure, moyens de livraison, fourniture d'énergie…) avec photos, y compris celles de l'emplacement (situation géographique) et preuves de propriété ou divers contrats de location;
• Les moyens humains (agents technique et administratif);
• Les attestations des références fournies par les clients, avec adresses, numéro de téléphone, adresses physique et électronique;
• Les stocks de fourniture de bureau pour les dits travaux (photos) et preuves de commandes en cours pour les trois prochains mois;
• Les références bancaires et capacités financières délivrées par une banque.

N.B: Veuillez prendre le soin de joindre dans votre dossier toutes les informations demandées.

4. Attribution
Les prestataires/ imprimeries retenus à l'issue de la présélection seront agréés pour répondre aux différentes consultations lancées par le PRAASED et recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée d'un dossier d'appel d'offres restreint.

La sélection se fera en conformité avec les procédures de la Banque Mondiales en matière de passation de marchés.

Le ou les prestataires /imprimeries retenu(s) dans le domaine à l'issue des consultations restreintes signeront un contrat avec le PRAASED.

5. Informations complémentaires:
Le PRAASED peut toutefois être amené à demander des informations complémentaires; des visites de sites peuvent être effectuées.

Les prestataires/imprimeries intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-après:

6. Dépôt des dossiers:
Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé avec la mention «AMI pour la présélection des prestataires/imprimeries du PRAASED» au plus tard le 12/08/2020 à 12 h 00, à l'adresse ci-après:

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)
Sis au n° 134 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY,
en face du CHU, à côté de l'UNESCO,
Brazzaville- République du Congo
Téléphone: 06 701 74 68,
E-mail: praaseducp@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 Août 2020

Le Coordonnateur pi

ARCHIDIOCÈSE DE KINSHASA (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO)

Les quatre cardinaux congolais!

L'Eglise catholique romaine en République Démocratique du Congo s'est implantée depuis plusieurs décennies. C'est le pays d'Afrique où il y a le plus de catholiques, on y compte trente-cinq millions de chrétiens catholiques. Aussi, l'Eglise catholique est très présente dans l'évangélisation, ainsi que dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Elle a joué un rôle clé dans les Accords de la Saint-Sylvestre en 2016. L'une de sa particularité, c'est également le fait d'avoir déjà eu dans son parcours quatre cardinaux, à savoir: Joseph-Albert Malula; Frédéric Etsou Nzabi Bamungwabi; Laurent Monsengwo Pasinya et Fridolin Ambongo Besungu. Qui sont donc ces différents cardinaux qui ont œuvré à la tête de l'archidiocèse de Kinshasa qui est un siège cardinalice, dont l'aura dépasse les frontières du pays.

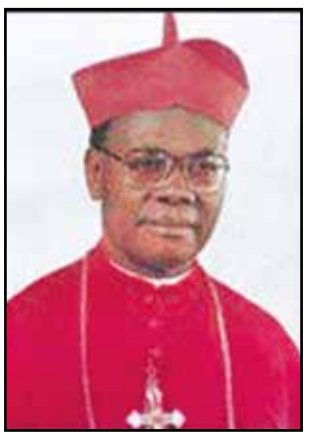

Cardinal Joseph-Albert Malula

Cardinal Frédéric Etsou N.B.

Le premier d'entre eux c'est Joseph-Albert Malula, né le 17 décembre 1917 à Léopoldville, mort le 14 juin 1989 à Louvain (Belgique). Il fut archevêque de Kinshasa de 1959 à 1964 et président du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar. Son ordination sacerdotale eut lieu le 9 juin 1946 par Mgr Six, et la consécration épiscopale le 20 septembre 1959 par Mgr Félix Scalais. Il fut créé cardinal en 1969 par le Pape Paul VI.

De lui, on peut retenir entre autres, qu'il fut attentif à ce qui se vit de la foi en Afrique, intéressé aux nombreuses questions brûlantes qui préoccupaient ce continent de son vivant. Malula apporta des propositions très concrètes qui indiquaient comment dans ce contexte particulier, les communautés chrétiennes furent appelées à écrire leur histoire selon l'esprit. Il était un acteur qui s'interrogeait sur le présent et l'avenir des communautés chrétiennes en Afrique à partir des enjeux en présence. Aussi, le cardinal Malula fut un personnage historique dont la pensée aura eu une incidence sociale, politique et ecclésiale considérable sur les cours des événements dans la vie de l'Eglise, aussi bien en Afrique qu'ailleurs.

Il eut comme successeur le cardinal Frédéric Etsou Nzabi Bamungwabi, né le 3 décembre 1930 et décédé le 6 janvier 2007 à Louvain (Belgique). Sa consécration épiscopale intervint le 7 novembre 1976 par le cardinal Joseph-Albert Malula. Nommé archevêque de Kinshasa en 1990, il fut créé cardinal le 28 juin 1991 par le Pape Jean-Paul II, devenant ainsi le deuxième cardinal de ce pays.

Le 13 juillet 2000, lors de la 34e assemblée plénière de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), il fut nommé président de cette structure pour un mandat de quatre ans. Très engagé pour la cause sociale, il accompagna la campagne d'éducation civique et électorale avec la Commission Justice et Paix au cours des années 2005-2006. Dans le Gouvernement de l'Eglise, la cardinal Etsou était membre des Conseils pontificaux pour l'évangélisation des peuples, pour la famille et les affaires économiques. Il participa à plusieurs Synodes romains et au Conclave de 2005 qui élit Benoît XVI. Malade et soigné en Belgique, il mourut le 7 janvier 2007 à Louvain.

Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya

Cardinal Fridolin Ambongo Besungu

Après lui, le témoin fut transmis à Laurent Monsengwo Pasinya, né le 7 octobre 1939 à Mongobelé (Bandundu). Archevêque de Kisangani en 1988, il est nommé à Kinshasa en 2007 et créé cardinal par le Pape Benoît XVI au Consistoire du 20 novembre 2010. Il participa au Conclave de 2013 qui élit le Pape François. Le 13 avril 2013, le nouveau Pape constitua un groupe de huit prélats issus de tous les continents, chargés de l'épauler dans la réforme de la Curie romaine et la révision de la Constitution apostolique Pastor Bonus. Pour l'Afrique, c'est le cardinal Mosengwo qui fut choisi. Le 9 septembre 2014, il fut nommé par le Pape François, père synodal pour la 3e assemblée générale extraordinaire du Synode des évêques sur la famille qui s'était déroulé du 5 au 19 octobre en qualité de membre du Conseil ordinaire du Synode des évêques. Il leva sa voix pour le non renouvellement du mandat du président Joseph Kabila en 2018. Il se retira de sa charge cardinalice en 2018. Son successeur, Fridolin Ambongo Besungu, né le 24 janvier 1960 à Boto (RD Congo). Archevêque de Kinshasa depuis sa nomination le 1er novembre 2018, et créé cardinal depuis le Consistoire du 5 octobre 2019 par le Pape François. Il mène plusieurs actions dans les domaines politique, environnemental, sanitaire et religieux. En juin 2016, il fut élu vice-président de la CENCO. Le 6 février 2018, le Pape François le nomma coadjuteur de l'archidiocèse de Kinshasa pour succéder au cardinal Mosengwo. Son installation comme archevêque eut lieu le 25 novembre 2018. Il avait joué un rôle clé dans les accords de la Saint-Sylvestre du 31 décembre 2016. Il est une figure respectée en RD Congo, et très connue pour son franc-parler.

Alain-Patrick MASSAMBA

CÔTE D'IVOIRE

Lettre pastorale des évêques sur la réconciliation, la paix et la justice

La Conférence des évêques de Côte d'Ivoire a rendu publique, le mardi 21 juillet 2020, à moins de trois mois de l'élection présidentielle dans le pays, sa lettre pastorale intitulée: *«l'Eglise en Côte d'Ivoire au service de la réconciliation, la justice et de la paix»*. En présentant à la presse cette lettre pastorale, le 21 juillet dernier au siège de la Conférence des évêques de Côte d'Ivoire à Abidjan, le père Emmanuel Wohi Nin, secrétaire général de cette Conférence, a précisé qu'elle s'adresse aux fidèles, au clergé et aux hommes de bonne volonté. Pour les évêques, *«seule une authentique réconciliation assumée dans la vérité et la justice apportera une paix durable à la société ivoirienne»*.

Lettre pastorale des évêques catholiques de Côte d'Ivoire

La communication de la conférence des évêques de Côte d'Ivoire, a indiqué le père Emmanuel Wohi Nin, est une invitation à «regarder ensemble et de façon objective la situation de crise que vit notre pays depuis de nombreuses années et ses conséquences qui marquent chacun, dans sa chair et dans son histoire».

Selon l'épiscopat ivoirien, cité par le père Emmanuel Wohi Nin, cette crise qui date de «plus de deux décennies et particulièrement en 2010» est du fait «de nos intérêts égoïstes et idéologiques, notre refus du bien commun, du dialogue et de la tolérance».

Cette lettre pastorale, dont le caractère spécifique vise la contribution de l'Eglise en Côte d'Ivoire à la réconciliation des fils et filles de ce pays, est un document de 78 pages, subdivisé en 3 grandes parties, à savoir: Une Eglise appelée à vivre la communion avec Dieu, les autres et la création; une Église-communion au service de la réconciliation, de la justice et de la paix; et l'engagement de tous pour la construction d'une société de paix.

Les évêques ivoiriens rappellent à tous que le fondement d'une vraie paix émane de notre communion sincère avec Dieu. «Etre homme, c'est participer à une expérience universelle, c'est participer à un projet qui nous dépasse et franchit les limites de notre propre existence», estiment-ils. A cela s'ajoute le fait que «c'est également partager un destin qui va au-delà de l'expérience de ma communauté, de mon peuple, de mon pays, de mon continent. Les hommes vivent dispersés dans le temps et dans l'espace. Mais Dieu le Père les a créés dans le Fils et les appelle en Lui, à un rassemblement universel».

Église-communion au service de la réconciliation, de la justice et de la paix

La mission de l'Eglise en Côte d'Ivoire, stipulent les évêques dans la deuxième partie de leur lettre, découle de celle du Christ Jésus: «Celle d'être sel de la terre et lumière du monde en toutes choses». Selon les évêques, la réconciliation, la justice et la paix se consolideront dans leur pays, entre autres moyens, par l'acceptation des différences et la connaissance mutuelle. Car indiquent-ils, àà. De ce fait, l'une des missions du Christ, dont ils sont les disciples, c'est de briser les frontières, «afin de faire de nous des artisans de paix et de bâtisseurs de fraternité au-delà des clans, des tribus, des ethnies, des régions, des religions, des générations, et des partis politiques».

Les évêques ivoiriens estiment que la construction d'une société de paix nécessite l'engagement de tous. Cela passe impérativement par la spiritualité de communion et pastorale dans une authentique réconciliation accomplie dans la vérité et la justice qui apportera une paix durable à la société ivoirienne.

C'est donc à tous les fils et filles de la Côte d'Ivoire que les évêques lancent un appel, en vue de la construction et la consolidation de la paix. Car, disent-ils, en conclusion, «nous naissons les poings fermés. Il faut toute la vie pour apprendre à les ouvrir. A tous les niveaux et dans tous les secteurs, nous devons cultiver la rencontre, la tolérance, la vérité, la justice et l'équité».

(D'après Vatican. News)

XIXe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE –A-

«Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté?»

***Textes**: 1 R 19,9a.11-13a; Ps 84 (85), 9ab-10, 11-12, 13-14; Rm 9,1-5; Mt 14,22-33*

Les foules ont été rassasiées par la compassion de Jésus. Mais finalement il faut que chacun rentre chez soi, à la réalité de la vie quotidienne. On ne peut pas que chercher une halte de contemplation et de réconfort… La douceur de la Parole du Seigneur et la force de son regard d'amour nous renvoient au chemin de notre histoire, avec ses vagues, ses tempêtes, ses aspérités.

Parfois nous voudrions que notre rencontre avec le Seigneur ne soit qu'une «extase», une sortie de soi-même et de sa réalité. Comme les disciples le demanderont plus tard, on voudrait rester sur la montagne avec Jésus, y construire nos tentes, et oublier tout le reste. Utiliser la foi comme une évasion, ne pas la vivre comme la source de notre mission d'amour. C'est parfois le risque qui se manifeste dans les sectes qui proposent surtout une parole et un culte de consolation, des lieux pour se réconforter et se retrouver en harmonie, en méprisant le monde avec ses luttes, la société avec ses contradictions, l'Eglise avec sa réalité terrestre et humaine. Mais tout cela, n'est pas ce que le Seigneur nous propose. Il ne nous offre pas de fuir la réalité, mais par son amour il nous renvoie à notre histoire, à notre chemin de témoignage, d'engagement, d'espoir, de charité. Dans la foi on vient chercher le Seigneur dans «le désert», mais pour renouveler notre «oui» à notre mission de disciples dans la vie concrète de notre famille, de notre peuple, de notre monde.

Il pourrait être plutôt facile d'accepter le Seigneur qui nous délivre des anxiétés du monde, mais souvent on remet en question sa présence quand on est dans la tempête. C'est cela que les disciples vont apprendre, cette nuit. Après les avoir obligés à le précéder sur l'autre rive, le Seigneur semble les avoir abandonnés dans la barque, en proie à la tempête. Mais il ne les oublie jamais. Il va juste leur montrer que dans leur vie il y aura bien de tempêtes à affronter, mais ceux qui suivront sa parole ne perdront jamais leur chemin. L'Eglise sera toujours secouée, mais sa barque ne coulera jamais. Les Pères de l'Eglise ont souvent aperçu dans cette barque une belle image de l'Eglise dans le monde, et le Pape François nous le rappelle: «Ce qui la sauve, ce ne sont pas le courage et les qualités de ses hommes: la garantie contre le naufrage est la foi en Jésus et dans sa parole. Voilà la garantie: la foi en Jésus et dans sa parole. Sur cette barque, nous sommes en sécurité, en dépit de nos pauvretés et de nos faiblesses, surtout quand nous nous mettons à genoux et que nous adorons le Seigneur» (Angelus, 13.8.2017).

Les vagues que nous avons à affronter dans notre histoire personnelle et dans l'histoire de l'Eglise, ne sont pas le signe de la distance du Seigneur. On ne mesure pas la présence du Seigneur en fonction de notre tranquillité, ou de la solution de nos problèmes. La présence du Seigneur ne nous soustrait pas aux difficultés de la vie, mais nous conduit à les affronter dans la justice, la persévérance, la charité.

Dans les épreuves et les tempêtes, le Seigneur sera toujours là, avec nous, et il nous dira: «Viens». Comme il le dit à Pierre, et son apôtre se souvint peut-être de ce jour-là, sur la rive de la même mer de Galilée, quand Jésus avait prononcé le même verbe: «Venez», «Venez à ma suite, et je vous ferai pêcheurs d'hommes». Pierre avait eu confiance dans cette parole, il avait laissé ses filets et il n'avait pas eu peur de le suivre dans la vie. Cette nuit-là, il eut la même confiance, en descendant de la barque aussitôt qu'il l'avait écouté lui dire: «Viens». Mais soudainement, les vagues et le vent avaient tenté de détourner les yeux de Jésus et il avait commencé à enfoncer. Et puis, encore, son cri d'espoir et de confiance l'avait sauvé: «Seigneur, sauve-moi».

Nous aussi, quand les vagues et le vent de notre vie sont trop forts, nous sommes tentés de perdre de vue la présence du Seigneur. Notre faiblesse peut nous faire enfoncer, mais c'est à ce moment-là que nous pouvons lui crier: «Seigneur, sauve-moi». Il sera toujours là, nous étendant sa main et nous disant: «Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté?»

P. Francesco BRANCACCIO

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Calendrier annuel 2019-2020 revisé

Année 2020

Du 30 juin au 3 juillet 2020: Session Pastorale au CIO-Brazzaville

Du 12 au 18 octobre 2020: 49e Assemblée Plénière au CIO-Brazzaville

Du 29 novembre au 6 décembre 2020: Retraite spirituelle des Evêques à Liambou/Pointe-Noire

A retenir: 15 Août: 60e Anniversaire de l'indépendance du Congo (1960-2020).

ECONOMIE

«Le chômage au Congo est d'ordre structurel et non conjoncturel»

Faisant partie des 10 experts (dénommées R10) chargés de redynamiser le système de recrutement et de sélection de l'Union Africaine depuis juillet 2019, le Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza, économiste et consultant international en management, était absent de Brazzaville pour une mission à Addis-Abeba du 17 mars au 2 avril, lorsque les frontières ont été fermées. Il est désormais de retour. Pour La Semaine Africaine, il parle de la COVID-19 et de la crise économique que traverse le Congo. Il propose quelques solutions.

*Dr Kinzounza, vous retrouvez votre pays, en lutte contre la COVID-19 et la crise économique. Quelles propositions concrètes pour sauver le Congo?

** Selon la doctrine économique, la relance de l'économie peut se faire: - soit par la consommation; dans ce cas, cela peut avoir lieu par l'accès au crédit de consommation à des taux bonifiées (taux bas) ou par l'accroissement des salaires et/ou des accessoires des salaires (primes, indemnités, etc…).

Dans le cadre d'une économie extravertie comme celle du Congo, une telle politique aura pour résultats: soit un accroissement du taux d'inflation, soit une augmentation du volume des importations avec un impact négatif sur le solde de la balance commerciale. Et comme le Congo importe l'essentiel de ce que sa population consomme, les effets multiplicateurs de la relance par la consommation vont se manifester dans les pays d'où proviennent les importations. Ces derniers vont augmenter leurs productions, et donc réduire leurs taux de chômage et accroître les recettes fiscales de leurs pays respectifs.

Cela peut se faire soit par l'investissement; c'est ce que nous avons proposé. D'une part, en procédant à l'identification des projets de diversification de l'économie; il s'agit essentiellement de la transformation sur place des ressources agro-pastorales et forestières, de la production locale des appareils électroménagers et des pièces de rechange des véhicules à 2, 3 et 4 roues. D'autre part, en suggérant de mobiliser en interne les ressources financières devant permettre de financer les projets de diversification de l'économie. Bien entendu, l'on ne doit point négliger le recours au partenariat public-privé, notamment le BOT (''Build, Operate and Transfer'': ''Construire, Exploiter et Transférer''), qui a permis aux pays tels que la Corée du Sud et le Singapour de se doter des infrastructures routières et aéroportuaires sans que leurs Gouvernements respectifs ne déboursent un seul kopeck.

*Quels pourraient être les projets économiques prioritaires?

** Les projets économiques prioritaires devraient avoir pour objectifs: la réduction des importations, d'une part, et l'accroissement de la part des exportations hors pétrole, d'autre part.

La réduction des importations des denrées alimentaires, des appareils électroménagers et des pièces de rechange des véhicules à 2, 3 ou 4 roues. Pour ces trois volets, la contribution de l'Université Marien Ngouabi à travers l'ENSAF (pour les produits agropastoraux) et l'ENSP (pour les appareils électroménagers et la production des pièces de rechange) sera capitale.

A titre de rappel, l'ENSAF (ex Institut de Développement Rural), c'est l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie: c'est une école de formation des ingénieurs chargés de contribuer au double plan de la formation et de la recherche à la réduction de l'importation des denrées alimentaires dont le montant était évalué en 2018 à 600 milliards de F.CFA, soit environ 1 milliard de dollars; en d'autres termes, le Gouvernement de la République avait fait le choix malheureux d'enrichir les paysans qui se trouvent à l'étranger.

L'ENSP (Ecole nationale supérieure polytechnique), avec ses filières Génie mécanique et Génie électrotechnique, cette école de formation des ingénieurs pourrait contribuer à réduire progressivement les importations des pièces de rechange et des appareils électroménagers. Pour rappel, entre 1995 et 1997, lorsque le siège d'Air Afrique était à Brazzaville (pour la zone Afrique Centrale), l'ENSP (ENSET à l'époque) fut sollicitée pour façonner les pièces de rechange des avions de marque BOEING. Les enseignants chercheurs de l'ENSET le firent si bien que la compagnie Air Afrique arrêta de faire façonner ces mêmes pièces à Bordeaux (France).

Par ces exemples, nous avons aussi des pistes sérieuses de diversification de l'économie plutôt que d'en faire un slogan creux.

Je répète ce que j'ai déclaré et écrit plusieurs fois: si l'ENSAF et l'ENSP ne sont plus considérées comme de simples attributs de la souveraineté nationale au même titre que l'hymne national, le drapeau national, les armoiries, l'avion présidentiel, etc. alors, le Congo sera engagé de manière irréversible dans la voie de l'émergence économique, étape intermédiaire entre le sous-développement et le développement.

*Comment seront financés tous ces projets?

** Les 48 mesures retenues par le FMI et le Gouvernement pour relancer l'économie, une fois appliquées, auraient pu permettre de dégager les moyens financiers permettant de financer les projets de relance de notre économie. Nous pouvons citer quelques-unes: la réforme des administrations fiscale et douanière; la maîtrise des dépenses fiscales; un meilleur encadrement des redressements fiscaux des Grandes entreprises et des avis de mise en recouvrement (AMR); la publication par le Gouvernement, tous les trimestres, d'un rapport de réconciliation des recettes pétrolières, forestières et minières sur la base des faits générateurs de ces recettes et celles recouvrées par le Trésor Public; la mise en place des dispositions nécessaires de l'Etat, avec la SNPC, pour assurer de

Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza

façon automatique, le transfert des produits de la vente des cargaisons dans le Compte Unique du Trésor (CUT); le transfert automatique de la partie libre des dépôts de l'Etat dans le compte Chine vers le Compte unique du Trésor ouvert dans les livres de la BEAC; le rapatriement et la remise des avoirs en devises à l'étranger de toutes les entités publiques et toutes les entreprises où l'Etat est actionnaire (y compris les filiales de ces entités) dans les comptes offshore. On pourrait y ajouter: le rapatriement de 50% des avoirs publics détournés et placés dans les comptes privés à l'étranger, sur la base d'un ''gentleman agreement'' gagnant-gagnant (win-win) comme en Angola); la publication de la liste des marchés exécutés par le ministre des Grands travaux depuis 2014 et la publication régulière de tous les marchés publics dépassant 1 milliard de FCFA ainsi que les conditions d'attribution de ces marchés; la préparation d'une liste exhaustive de tous les comptes publics des ministères dans les banques commerciales pour préparer leur transfert au Compte Unique du Trésor; le ministère des Finances et du budget transmettra à la BEAC toute loi, tout contrat ou toute convention accordant des exceptions à la règlementation des changes aux opérateurs pétroliers; la soumission au Parlement, en consultation avec les services du FMI, d'un amendement à la loi existante sur la corruption (loi 5-2019) pour assurer sa conformité avec les dispositions de la CNUCC, y compris celles relatives à la criminalisation nationale de toute infraction décrite au chapitre III de la CNUCC; ces infractions sous-jacentes seront assimilées au blanchiment de capitaux; le soutien à la mise en œuvre par les banques de leurs obligations relatives aux personnes politiquement exposées, et en encourageant l'intensification de la supervision de ces obligations par la COBAC et enfin, l'élaboration d'une Stratégie nationale de diversification de l'Economie (SNDE).

D'après nos estimations, la mise en œuvre de ces 12 mesures par une task force comprenant des cadres intègres et compétents des régies financières (Impôts, Douanes et Trésor) pourraient permettre au Gouvernement de disposer de 6.000 à 8.000 milliards de F.CFA en 18 mois.

*A vous suivre il nous faut, pour relancer l'économie une Stratégie nationale de diversification de l'économie (SNDE) comprenant des projets économiques prioritaires destinés à réduire les importations et à booster les exportations des produits manufacturés d'une part, et une Stratégie de mobilisation des ressources financières internes destinées au financement des projets économiques de la Stratégie nationale de diversification de l'économie, d'autre part…

** C'est bien cela. Toutefois, il convient de préciser ce qui suit: réduire les importations présente les avantages ci-après:

• la production sur place, donc la création des emplois nationaux car chaque fois que nous importons, nous exportons (ou détruisons) nos emplois puisque les biens importés sont produits à l'étranger; c'est pourquoi le chômage au Congo, comme dans toute économie extravertie, est d'ordre structurel et non conjoncturel;

• l'économie des devises; les biens importés ne sont pas achetés en F.CFA (monnaie locale) mais en devises étrangères (Dollars des USA ou Euros, essentiellement); en important moins, nous économisons nos devises, ce qui se traduira par le renforcement du niveau de nos réserves de change;

- accroitre les exportations hors pétrole; cela suppose que l'on mette en place une politique volontariste de maximisation de la valeur ajoutée locale. De manière systématique, le Gouvernement devrait inciter à la transformation sur place des matières premières et à l'exportation des produits manufacturés qui en découlent. Cela implique la mise en place de mécanismes d'Assurance qualité (conformité des processus aux normes) et de Contrôle qualité (conformité des produits aux normes).

L'augmentation des recettes d'exportation devrait permettre d'accroître les réserves de change.

En conclusion, réduire les importations et accroître les exportations hors pétrole devraient permettre d'améliorer le solde de notre balance commerciale. (A suivre dans la prochaine parution)

Propos recueillis par
Viclaire MALONGA

EDUCATION

Prendre des mesures urgentes pour améliorer les conditions d'études

La Commission épiscopale Justice et Paix a rendu public son dernier rapport de suivi de l'exécution des investissements dans le secteur de l'Education nationale au cours d'une cérémonie de présentation au Centre inter diocésain des œuvres (C.I.O.) à Brazzaville, samedi 25 juillet 2020. Intitulé «Pas de valorisation du capital humain au Congo sans redressement du système éducatif», ce rapport fait ressortir les conclusions de l'analyse du budget du secteur éducatif exercice 2018.

C'est devant un parterre de journalistes des organes de presse publics,

L'abbé Félicien Mavoungou (à droite) pendant la présentation du rapport

privés et internationaux, des membres de son équipe et du secrétaire général de la Caritas Congo, Alain Robert Moukouri, que l'abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur national de la Commission épiscopale Justice et Paix, a présenté le rapport.

De l'analyse et de l'évaluation du budget prévisionnel d'investissements 2018, il ressort une chute drastique des investissements entre 2016, 2017 et 2018. Pour cette dernière année, le budget prévisionnel d'investissement d'un montant de 23.562.000.000 de F.CFA, impacté par la crise économique nationale, avait programmé 30 projets pour les trois ministères de l'Enseignement. Malheureusement, nombre de ces projets n'ont pu être conduits à terme pour l'exercice 2018.

Selon le rapport, l'année 2018 a affecté l'Education nationale au Congo. Elle a été une année difficile pour celle-ci, car les projets prévus ont été reportés ou abandonnés. Aucun des projets n'a été achevé alors que le secteur de l'Education nationale est retenu comme axe prioritaire dans le Plan national de développement (PND) 2018-2022.

Face à cela, la Commission épiscopale Justice et Paix plaide pour une meilleure gouvernance de l'administration scolaire, afin que l'Education devienne une vraie priorité nationale. Beaucoup reste encore à faire pour relever les dysfonctionnements qui minent l'Education, souligne le rapport.

Le suivi budgétaire de l'année 2018 en a révélé beaucoup alors que la base de développement est l'éducation.

La Commission épiscopale Justice et Paix a, à cet effet, rappelé aux décideurs politiques le rôle qu'ils ont à jouer dans les missions régaliennes qui sont les leurs.

«L'éducation nationale, disait Nelson Mandela, est une arme efficace et redoutable pour lutter contre le sous-développement», a rappelé l'abbé Félicien Mavoungou. Un Etat qui n'investit pas dans l'Education court le risque de stagner un jour. Et si les cadres ne sont pas qualifiés, l'administration publique sera forcément en panne

Pour remédier aux défaillances constatées, la Commission Justice et Paix a formulé une série de recommandations au Gouvernement et aux partenaires. Entre autres: une meilleure collaboration avec les pouvoirs publics pour le contrôle citoyen dans les secteurs prioritaires; actualiser la carte scolaire vu que plusieurs bacheliers ont arrêté leurs études faute de moyens et de structures universitaires proches de leur département, en amorçant urgemment, par exemple, la construction d'une université d'Etat à Pointe-Noire, capitale économique comptant plus d'un million d'habitants; publier la liste des opérateurs économiques sélectionnés pour l'exécution des projets; procéder à l'augmentation des budgets alloués aux ministères de l'Education nationale, etc.

Le rapport est le fruit du travail réalisé dans les neuf diocèses que compte le Congo (Impfondo, Ouesso, Owando, Gamboma, Brazzaville, Kinkala, Nkayi, Dolisie et Pointe-Noire), par un groupe d'enquêteurs, y compris ceux de la Caritas, de l'Action évangélique pour la paix, de l'Eglise évangélique du Congo et d'autres Ong.

Philippe BANZ

EAU POTABLE

Renforcer les capacités de distribution des acteurs impliqués

Sous le thème: «Appropriation et actualisation du dispositif de suivi-évaluation de la composante IEC-PEPS», l'Agence intergouvernementale panafricaine Eau et assainissement pour l'Afrique a organisé du 23 au 25 juillet, à Brazzaville, une session de renforcement des capacités du personnel de la société distributrice d'eau impliqué.

Placée sous les auspices de Simplice-Clotaire Ngoya, directeur des études et de la planification au ministère de l'Energie et de l'hydraulique, cette session a eu quatre objectifs: amener les participants à comprendre les grands axes d'exécution du Projet d'extension en zones périphériques et de renforcement du service d'eau potable à Brazzaville (PEPS): amener les participants à s'imprégner du niveau d'avancement des activités de la composante information, éducation, communication (IEC); comprendre et s'approprier le dispositif de suivi-évaluation de la composante IEC-PEPS.

Les participants ont suivi des exposés portant notamment sur la notion de base en suivi-évaluation et la gestion axée sur les résultats (GAR)…

La représentante résidente de l'Agence intergouvernementale Eau et assainissement pour l'Afrique au Congo a ainsi expliqué le bien-fondé de cette session: «EAA est une agence qui travaille en partenariat avec le Gouvernement, les autorités locales et la population. Nous ne pouvons avancer dans nos interventions sur le terrain sans pouvoir échanger avec vous sur tout ce que nous sommes en train de faire au sein de la population par le biais du projet PEPS.» Aussi a-t-elle invité les participants «à être laborieux, à les aider à parfaire les indicateurs et à trouver des solutions idoines leur permettant de réajuster leurs interventions sur le terrain, parce que les problèmes d'eau sont très importants pour les populations».

Pour Simplice-Clotaire Ngoya, apporter de l'eau revêt une importance incommensurable pour les populations. «Les acteurs institutionnels, impliqués dans les missions d'information, d'éducation et de communication (IBC) auprès d'elles doivent donner le meilleur d'eux-mêmes, pour que les populations s'approprient ce projet et que demain, elles puissent être en possession de la ressource.»

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE ET LITTERATURE

Deux autres facettes de l'ex-footballeur congolais Nkounkou Mapro

L'excellent gardien de but international et du Kotoko de Mfoa Nkounkou Mapro (Prosper Nkounkou à l'état-civil) qui limita les dégâts au Stade du 20 mai de Kinshasa, lors du match Zaïre-Congo comptant pour la phase retour des éliminatoires de la CAN 1986 (0-0), après la déroute du match aller à Brazzaville (5-2), a eu deux autres cordes à son arc. Il s'agit de celles d'artiste-musicien et d'écrivain, lui qui s'est installé en France depuis des années, après avoir résidé au Gabon et au Luxembourg, et avoir mis fin à sa carrière professionnelle.

Chanteur, avec pour nom de scène Mapro Sabitou Liwa, il a sorti, dans les années 2000, un disque de reggae, «La grande révolution», dont il était venu faire la promotion il y a quelques années dans son pays natal le Congo-Brazzaville. Il compte onze titres: ''L'avenir d'un noir'', ''Africa ya Mandela'', ''Folie'', ''Football and music'', ''Ernesto Che Guevara'', ''Love has no Nationality'', ''Franklin Boukaka'', ''Kosovo'', ''Olivia Diaba'' et ''Mabaya Koubola''.

«Un autre disque de reggae, d'une quinzaine de titres, devrait voir le jour d'ici janvier prochain. Il sera canon ! Puis suivra un album de mes petites rumbas que Nyboma, Wuta Mayi et bien d'autres ne tarderont pas à finaliser (dont chacun a déjà enregistré deux chansons). Viendra aussi Loko Massengo, puis Popolipo, Dino Vangu ou Olivier Tshimanga qui ont déjà posé leurs notes de guitares…Mais celui-ci ne viendra impérativement sur le marché qu'après l'album reggae chanté par moi-même. Donc tout un chantier de projets. Entre temps énormément de problèmes m'ont empêché de faire ce travail…J'ai dû, avec beaucoup de difficultés, me reprendre en mains. Voilà ! Le premier album

Nkounkou Mapro

est encore trouvable dans Paris bien que rare. Il était entre-temps sur You tube, mais l'artisan qui s'en était occupé l'avait fait sur un temps limité sans que je ne m'en rende compte!», nous a-t-il confié au téléphone. Ajoutant que: *«Les*

La couverture du livre

gens me l'ont reproché, et nous attendions la fin du confinement pour y remédier. Ainsi donc, d'ici deux mois, il devrait revenir sur You tube pour de bon cette fois, et, au passage, je viens de publier un livre.»

Avec sa casquette d'écrivain, il a publié en 2019, aux éditions du Net à Paris (France), un livre qui est un recueil de nouvelles de 144 pages intitulé: ''Bonsoir Espoir'', sur le nom d'auteur d'Orpam (le Verlan de Mapro). C'est sa première publication. Il s'agit de textes de réflexion sociétale…, de poésie et de philosophie aussi (Tome I). A la quatrième de couverture, il ressort que: *«Voltaire n'était Baudelaire. Ni parti en l'air juste pour prendre un bol d'air. Voltaire quitta terre, partit à la rencontre de ses lettres «tant rêvées»*. En plein ciel, par son vrai nom, il s'annonça *«Arouet ! Arouet ! Arouet!»*

A partir du mois d'octobre, a dit Nkounkou Mapro, *«commenceront les premières touches concernant un deuxième bouquin qui devrait certainement avoir le même caractère que le premier. Il s'agira encore d'un recueil de nouvelles. Le Tome 2.»*

Ancien gardien de but de l'équipe du Congo-Brazzaville et de Locomotive FC du Gabon, ensuite de l'équipe de Poitiers en France (Stade Poitevin) et du FC Wiltiz 71 (Luxembourg grand Duchet).

Dans le septième art, Nkounkou Mapro a joué dans deux courts-métrages: «Issa» de Idir

La pochette de l'album

et «The pineapple» (L'ananas) de Banafsheh Koshnoudi.

Actuellement, il est accompagnateur social auprès d'une association mondialement connue.

Alain-Patrick MASSAMBA

INITIATIVE

Création d'une agence de marketing digitale dans l'art et la culture

Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années. A à peine 21 ans (né le 1er juillet 1999 à Brazzaville), le Congolais Durky Dorcasi Dieuvie Kossa, étudiant en licence de transport et logistique, vient de créer une agence de marketing digitale dans le domaine de l'art et de la culture. Dénommée Koss Congo communication et basée dans la capitale congolaise, cette nouvelle société a été portée sur les fonts baptismaux en juin dernier.

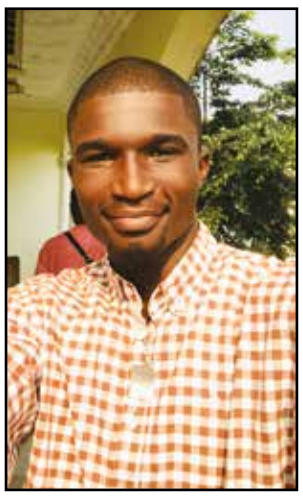

Durky Dorcasi Dieuvie Kossa

«Koss Congo communication a pour vocation de promouvoir et de booster les artistes et leurs produits au Congo et ailleurs. En tant que jeune étudiant, j'ai pensé entreprendre. J'ai vu les compétences que je possède, ma passion dans l'art, puis la culture et l'envie d'émanciper cette culture. Cette idée m'est venue dans le souci d'apporter une lumière pour la culture et l'art du Congo», soutient Durky Dorcasi Dieuvie Kossa sur les mobiles qui l'ont poussé à créer son entreprise.

Comme tout bon chef, Durky Dorcasi Dieuvie Kossa nourrit beaucoup d'ambitions pour son entreprise. *«J'envisage de créer un label indépendant, de créer une application mobile et une plateforme de téléchargement, organiser des événements internationaux, promouvoir les acteurs de la culture congolaise, donner de la valeur à notre pays dans ce domaine et faire prospérer mes clients potentiels…Mes objectifs sont fixés sur la réussite de tout ce que nous avons préparé, donner une lumière à cette culture et aider cette jeunesse dans beaucoup d'autres domaines»*, indique le jeune entrepreneur. Et de solliciter le coup de pouce de ses devanciers dans l'entreprenariat: *«Je demande aux anciens de nous aider à ouvrir des portes et nous donner l'opportunité de mener ce combat jusqu'à sa réussite.»*

Appel lancé. Sera-t-il entendu? On l'espère pour lui.

V.C.Y.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE D'EXÉCUTION NATIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME SPECIAL DE DONS EN FAVEUR DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTES LOCALES EN REPUBLIQUE DU CONGO

Dans le cadre de l'exécution du Programme d'Investissement Forestier (PIF) en République du Congo, et sous l'égide du Fonds Stratégique sur le Climat, la Banque mondiale met à la disposition des peuples autochtones et des communautés locales dépendant des forêts, une subvention de 4.5 millions USD en vue de renforcer leurs capacités et de soutenir leurs initiatives spécifiques pour accroître ainsi leur participation au PIF et à d'autres processus REDD+ au niveau local, national et international.

Cette subvention s'inscrit dans le cadre du Programme «Mécanisme Spécial de Dons en faveur des Peuples autochtones et des Communautés Locales - en abrégé DGM» qui couvre 19 Districts répartis dans 5 départements du pays : **LIKOUALA, SANGHA, PLATEAUX, POOL, BRAZZAVILLE (ILE MBAMOU)**. Le DGM est prévu pour être mis en œuvre sur une durée de 5 ans. Le Comité de Pilotage National (CPN) est chargé de superviser la mise en œuvre du DGM à travers une Agence d'Exécution Nationale (AEN) recrutée à cet effet.

Le présent avis d'appel à candidature a pour objet de recruter l'AEN qui sera chargée de la mise en œuvre du DGM.

Rôle et responsabilités

Tâche 1: Secrétariat pour le Comité de Pilotage National (CPN)

1.Organiser les réunions du CPN ;
2.Assurer la traduction dans la langue de travail du Congo des documents du DGM et des services d'interprétation, si nécessaire, au cours des réunions;
3.Elaborer et faciliter au nom du CNP, un mécanisme convenable de résolution des plaintes et réclamations;
4.Assurer la liaison avec l'Agence Mondiale d'Exécution (GEA) du DGM et fournir les mises à jour et les rapports sur l'état d'avancement du programme tel que convenu avec le GEA et le Comité Mondial de Pilotage du DGM.

Tâche 2: Exécution des 2 composantes du projet (dons nationaux et renforcement des capacités du DGM)

1.Préparer/réviser ou mettre à jour le Manuel Opérationnel pour le projet DGM ;
2.Organiser les activités de renforcement des capacités nationales, régionales et locales sous la direction du CPN ;
3.Fournir l'assistance technique aux organisations et réseaux des Peuples Autochtones et Communautés Locales selon le besoin, pour la préparation des propositions de dons, et la gestion des projets ;
4. Donner des conseils pour l'inscription des partenariats/associations, comme il convient, et organiser les réunions et ateliers pour faciliter le renforcement des partenariats régionaux/nationaux des peuples autochtones et/ou d'autres communautés forestières tributaires;
5. Superviser la mise en œuvre des projets des bénéficiaires des dons ;
6. Fournir les informations sur le projet en utilisant le modèle de présentation des rapports conformément au calendrier convenu avec l'Agence Mondiale d'Exécution du DGM ;
7. Assurer la responsabilité fiduciaire du projet (gestion de la passation des marchés et gestion financière) conformément aux politiques et procédures applicables de la Banque mondiale;
5. Assurer la responsabilité en matière de sauvegarde environnementale et sociale en conformité avec les normes environnementales et sociales du nouveau Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale.

Critères et méthode de sélection

•Etre une organisation ou association non gouvernementale à but non lucratif ;
•Etre légalement installée et enregistrée comme telle en République du Congo (joindre une copie de la preuve de l'existence légale);
•Avoir une expérience des questions des populations autochtones en République du Congo ;
•Avoir une expérience pertinente comme agence fiduciaire de projet au Congo ou dans d'autres pays ;
•Avoir réalisé au moins une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les collectivités territoriales au Congo ; • Avoir une expérience pertinente en coordination de projet.

La méthode de sélection retenue est la Sélection dans le Cadre d'un Budget Déterminé (SCBD) conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement, édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

Tout candidat éligible et intéressé par le présent avis est invité à soumettre son dossier de candidature en trois exemplaires papiers dont un original et deux copies, marqués comme tels, et en sous plis fermé au plus tard le
14 Août 2020 à 12 h TU à l'adresse suivante: Comité de Pilotage National, sise à Brazzaville, derrière la D.E.C.
(Direction des Examens et Concours), au N°175, Rue SOWETO, Bacongo, ex-Télévision, Centreville, tél : 066113876/055324316 Les versions électroniques (format Word et PDF), doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante : *dgmcongo2017@gmail.com.*

L'ouverture des plis aura lieu immédiatement après la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des dossiers de candidature en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser à Monsieur Guy MOUSSELE DISEKE à l'adresse e-mail suivante : *dgmcongo2017@gmail.com*

Pour le Comité de Pilotage National,

GUY MOUSSELE DISEKE
Président

TRANSFERTS

Quoi de neuf chez les pros congolais d'Europe?

La période des transferts gronde sur l'Europe. Où les sergents-recruteurs sont très actifs dans leur ambition de dénicher l'oiseau rare pour la saison sportive 2020-2021. Pas de transferts pouvant déclencher des passions concernant les footballeurs congolais. Seraient-ils moins intéressants que d'autres?

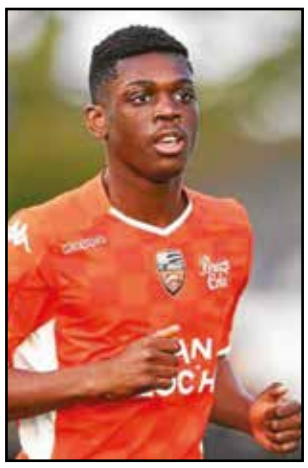

Bradley Locko Banzouzi

Commençons par les moins connus. Le milieu de terrain polyvalent Warren Tchimbembé (22 ans) a quitté l'ES Troyes (Ligue 2) pour s'engager avec le FC Metz (Ligue 1), pour les quatre prochaines saisons.
Formé à l'Olympique de Marseille (France) et libre de tout contrat, le jeune arrière gauche Niels Nkounkou (19 ans) va découvrir les joies du championnat d'Angleterre (Premier League). Il portera le maillot d'Everton.
Le milieu défensif Nolan Mbemba (25 ans), en provenance du Stade de Reims, s'est engagé avec le Havre AC (Ligue 2). Il a paraphé un bail de trois ans avec son nouveau club qui compte déjà dans son effectif ses compatriotes Fernand Mayembo et Allan Dzabana.
Le jumeau Bradley Locko Banzouzi (17 ans) qui devait signer son premier contrat pro à Lorient, a plutôt fait le choix de s'engager pour les prochaines saisons en faveur du Stade de Reims. Il était courtisé également par le PSG et Rennes. C'est un gaucher d'à peine 17 ans.

Dylan Saint-Louis

Jason Ngouabi! Aucun lien de parenté, assure-t-on, avec l'ancien président congolais assassiné en 1977. Mais un footballeur qui change de statut. Le jeune défenseur de 17 ans a paraphé son premier contrat professionnel pour trois saisons avec son club formateur, le SM Caen. Ce n'est pas un transfert, mais il est bon de le signaler...
Autre prolongation, celle de Prestige Mboungou pour trois ans par le club serbe du FK Metalac à qui il a donné satisfaction après avoir signé en janvier dernier un contrat de 2 ans.
Le jeune attaquant Aeron Zinga (19 ans), de l'US Orléans, portera les couleurs du RC Strasbourg (Ligue 1). Il s'est engagé pour une durée non révélée.
En provenance de l'AC Boulogne-Billancourt (France), Melvin Maboungou (18 ans) a fait le choix de Vitoria Guimaraes (Portugal).
Pas de transfert pour le défenseur central Kévin Mouanga (19 ans). On signale tout juste qu'il vient de prolonger son contrat d'une année avec le SCO d'Angers (Ligue 1). Il en est de même pour Christ Goténi (défenseur central de 21 ans), après avoir paraphé son premier contrat pro de trois saisons avec Grenoble Foot 38. Il évoluait la saison passée avec l'équipe reserve en National 3.
Quelques mouvements des vieux briscards, maintenant! Prêté par le club espagnol de Getafe, le petit milieu de terrain international Merveil Ndockyt s'est engagé défini-

Durel Avounou

tivement avec le club croate de NK Osijek pour un contrat de 3 ans. C'est le cas aussi de Gaius Makouta, prolongé d'une année supplémentaire par le club bulgare de Beroa Stara Zagora.
Libre de tout contrat, après son prêt à l'US Orléans par le SM Caen, le milieu de terrain international Durel Avounou a paraphé un contrat d'un an avec Le Mans relégué en National (3e Division).
L'ailier international Dylan Saint- Louis rentre en France, laissant le club belge de Beerschot. Il portera les couleurs de Troyes, pour les trois prochaines saisons.

Merveil Ndockyt

Yhoan Andzouana, autre ''Diable rouge'', atterri en Slovaquie, en provenance de Roulers (Belgique). L'attaquant international rejoint Dunajska Streda 1904 pour trois saisons.
Après des passages en division amateur en France puis Italie en pro et ensuite Lettonie, Alex Obambot change de niveau. Il a signé un contrat avec Amiens SC relegué en ligue 2, pour une année plus une option d'achat.
Cette liste des transferts n'est pas exaustive. Et l'arène est pleine de rumeurs diverses comme il en court des championnats européens, à l'orée d'une saison sportive.

G.S.M.

MONDIAL 2022

Arbitres congolais ignorés par la FIFA

Il n'y aura pas d'arbitres congolais à la prochaine Coupe du monde de football qui aura lieu du 11 novembre au 12 décembre 2022. C'est le contraire qui aurait surpris!
La commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football association (Fifa) a rendu publique dimanche 2 août dernier la liste des 54 arbitres centraux présélectionnés pour officier les rencontres du Mondial 2022.
Le football européen, avec 17 arbitres retenus provisoirement, se taille la part du lion. La Confédération sud-américaine de football (CONMEBOL) se positionne au second rang avec 12 arbitres. La Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (Concacaf), arrive en troisième position, avec 8 arbitres. La Confédération africaine de football (CAF), avec 6 arbitres, est devant la Confédération de football d'Océanie (OFC) qui ferme le peloton avec 3 arbitres.
Des six arbitres africains retenus, on note la présence de l'Éthiopien Bamlak Tessema, du Congolais (de la République démocratique) Jean-Jacques Ngamba Ndola, du Sénégalais Maguette N'diaye, de l'Égyptien Amin Omar Mohamed, du Marocain Redouane Jiyed et de l'Algérien Mustapha Ghorbal.
Et comme il fallait s'y attendre, aucun arbitre congolais ne figure sur cette liste. Tout comme lors des précédentes éditions. L'arbitrage congolais, on le sait, traverse une zone de turbulences sans précédent. Depuis belle lurette aucun officiel n'émerge. La relève peine à suivre, la corruption gangrène le milieu. Pis, entre précarité et manque d'ambitions, les arbitres congolais, qui tirent le diable par la queue, ont l'impression d'être des laissés-pour-compte.

Jean ZENGABIO

Les Diables-Noirs triplement endeuillés

Le Club multidisciplinaire Diables-Noirs est frappé par trois décès. Le 27 juillet dernier, Lambert Ngalibali, ancien président général du club dans les années 1980, est décédé à Paris. Ancien maire de Brazzaville aussi, il passait pour un dirigeant rigoureux, généreux et bon organisateur. L'autre deuil est celui de Baron Djouboué ''L'Homme de Ouesso'', ancien secrétaire général de la section football. Il est décédé à Brazzaville.
Dernier décès, à Brazzaville: le 4 août, la section basket-ball se faisait l'écho de la disparition de son ''ancêtre'', directeur technique et entraîneur des équipes féminines, Philippe Mahoungou ''Ya Phil''.

CLUB DES MARCHEURS DE GAMBOUISSI

Rebelote à la présidence pour Jean Serge Pambou

Les membres du club des marcheurs de Gambouissi se sont réunis en assemblée générale dimanche 2 août dernier à leur siège de Mongo-Kamba, à Pointe-Noire, pour renouveler le bureau exécutif de leur association. Ils ont refait confiance à Jean-Serge Pambou à la présidence.
Les travaux étaient dirigés par Clément Assina, doyen d'âge du club, assisté de la plus jeune, Roussel Kombet. Après l'audition du rapport moral et financier libérés respectivement par Equateur Denis Nguimbi et Jean Paul Niambi, les membres du club ont jugé globalement positif les deux rapports. Les membres ont, ensuite, procédé à l'élection à main levée des candidats aux différents postes. Ont été élus:
Président: Jean Serge Pambou ''Tabouret''. Secrétaire général: Equateur Denis Nguimbi. Trésorier général: Jean Paul Niambi. Secrétaire chargé de la communication: Grâce Tchibinda. Secrétaire chargé des affaires sociales et des relations extérieures: Alphonsine Samba. Directeur technique: Rolf Mieré.
La commission de contrôle et de vérification est composée de: Herman Bimbenet (Président), Odilon Mouamba (vice-président), Aubin

Jean Serge Pambou

Mayouma (secrétaire), avec comme membres Côme Nguele et Morgan Loembé.

Equateur Denis NGUIMBI

WCS

Wildlife Conservation Society
Programme Congo
(WCS-Congo)

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Caissier
Nombre de poste: un (01)
Localisation: Epéna (Likouala-Congo)

Objectif du poste

Le caissier assure l'enregistrement de tous les mouvements d'entrée, sortie de caisse et la tenue de la comptabilité liée à la caisse et l'archivage de la documentation comptable.

Position hiérarchique

La caissière a pour supérieur fonctionnel et hiérarchique l'administrateur du bureau d'Epena.
Principales activités
La liste est non exhaustive et évoluera en fonction des priorités du Projet d'appui à la gestion de la réserve communautaire du Lac Télé :
Comptabilité et archivage
• Assurer que le livre de caisse soit correctement tenu et à jour en fonction des mouvements d'entrée et de sortie d'argent ;
• S'assurer avant toute sortie d'argent que les documents aient été soumis à une validation préalable et/ou les financements de la dépense sont renseignés ;
• Assurer que l'archivage physique et numérique des pièces comptables soit fait ;
• Assurer que le comptage physique de la caisse soit fait une fois par semaine
• Assurer que les templates comptables soient saisis et envoyés pour vérification à temps
• Assurer que la clôture comptable mensuelle de la caisse soit finalisée avant le 10/M+1
• Contrôle la conformité entre les pièces comptables et le livre de caisse
• Communiquer avec tous les terrains sur les aspects liés aux ouvertures et fermetures d'avances, avances sur salaire et toute autre information comptable nécessaire
• Assurer le suivi des ouvertures et fermeture d'avances de caisse
Trésorerie
• Assurer le comptage physique de caisse tous les vendredis et le dernier jour du mois.
• Faire une demande de réapprovisionnement de la caisse
Ressources humaines
• Remplace l'administrateur du projet pendant ses absences
Qualifications requises : Bac+2 en gestion ou comptabilité ;
Avoir une expérience d'au moins 1ans dans la gestion de la caisse serait un atout
Excellente maitrise du Français.
Veuillez envoyer votre curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr le Chef de Projet Lac Télé - 151 Avenue Général de Gaulle – Plateau Ville-Brazzaville B.P 14537, ou à l'adresse e-mail : wcscongobrazza@wcs.org au plus tard le 31 Aout 2020. Seules les candidates présélectionnées seront contactées.

Fait à Brazzaville, le 04 Août 2020

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
COMMISSION GÉNÉRALE DE PASSATION DES MARCHÉS N°01

Sélection internationale ouverte n°117/BEAC/DGE-DCBCG/SIO/Ser/2020 du 29 juillet 2020 pour l'assistance en vue de la migration de l'ERP Oracle E-Business Suite et la modernisation du dispositif de gestion budgétaire et de contrôle de gestion.

Dans le cadre de la modernisation de son système comptable, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter, sur ressources propres, un Cabinet pour l'assistance en vue de la migration 11i vers la version R12 de l'ERP Oracle E-Business Suite et la modernisation du dispositif de gestion budgétaire et de contrôle de gestion pour l'acquisition et l'implémentation d'une solution informatique pour une gestion intégrée. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
SERVICES CENTRAUX
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14e étage,
porte 1412
BP1917 Yaoundé - CAMEROUN
Tél: (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 ;
postes 5452, 5431, 5412 ou 5403 - FAX : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, sur rendez-vous en raison des contraintes sanitaires en vigueur.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 17 septembre 2020 à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
SERVICES CENTRAUX
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15e étage, porte 15.01
BP : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 17 septembre 2020 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, le mercredi 30 septembre 2020 à 11 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. En raison des contraintes liées à la lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19, ces séances ne seront pas publiques.

Yaoundé, le 29 juillet 2020

Le Président de la Commission

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUESET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°001/2020/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/
BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	10220 du 21/11/2019	Plle(s) 01 à 10	Bloc : 52	Section : BZ1	Superficie : 5000,00m²	TCHIBALA	05	NGONDO Alain Faustin Crépin
2	10202 du 07/11/2019	Plle(s) 10 BIS	Bloc : 51	Section : AK	Superficie : 198,00m²	NKOUIKOU	05	POMABIA Jean René
3	10150 du 14/10/2019	Plle(s) 08	Bloc : 190	Section : CK	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	OPARI Prince Muller
4	10198 du 05/11/2019	Plle((s) 09 et 11	Bloc : 10	Section : BZ4	Superficie : 1000,00m²	TCHIBALA	05	WAWA Guy Symphorien
5	10154 du 15 /10/2019	Plle(s) 283 bis	Bloc : /	Section : C	Superficie : 207,16m²	BASE INDUSTRIELLE	02	LEWENDZE Albert
6	6743 du 21/08/2015	Plle (s)09	Bloc : 21	Section : AE	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU(famille Ndindjin)	05	MADZOUKA Frédie Neide
7	10102 du 06/09/2019	Plle (s)10	Bloc : 165	Section : AG	Superficie : 418,97m²	TCHIALI	05	MAHOUKOU Hugo Prince Darcy
8	9992 du 11/07/2019	Plle (s) 08	Bloc : 183	Section : CF	Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA (famille tchiniambi K)	04	KIBANGOU Justin
9	10180 du 23/10/2019	Plle(s) 05 et 06	Bloc : 41	Section : CM1	Superficie : 750,00m²	VINDOULOU	04	L'ASSOCIATION DES TEMOINS DE JEHOVAH
10	6266du 24/03/2019	Plle(s) 05	Bloc : 01	Section : AJ	Superficie : 400,00m²	MAKAYABOU	04	OKO AMONO Mercier Parédo
11	10239 du 16/12/2019	Plle(s) 11 Bis	Bloc : 09	Section : AJ	Superficie : 200,00m²	MAKAYABOU	05	ATALY Jadore Wenceslas
12	10101 du 06/09/2019	Plle (s) 09	Bloc : 63	Section : AG	Superficie : 500,00m²	TCHIALI	05	LAGUIDE YESSOUFOU Amadani Titilola
13	8926 du 22/12/2017	Plle (s) 03, 04, 13 et 14	Bloc : 03	Section : /	Superficie : 2000,00m²	LIAMBOU	LOANGO	NGOMA Jourdin Grégoire
14	9344 du 28/05/2018	Plle (s) 12	Bloc : 11	Section : ACF	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	04	MOUTETE Jacqueline
15	10249 du 26/12/2019	Plle(s) 05 et 06	Bloc : 337	Section : CL2	Superficie : 650,00m²	VINDOULOU	05	DJIKINE MAMADOU
16	8666 du 25 /08/2017	Plle(s) 09	Bloc : 286	Section : ACL1	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU	05	MBINGOU Laure
17	10.077 du 27/08/2019	Plle (s) 04	Bloc : 123	Section : P	Superficie : 156,00m²	MVOUMVOU	02	NIANGUI Véronique
18	10061 du 23/08/2019	Plle (s) 08	Bloc : 72	Section : AB	Superficie : 570.00m²	Marché FAUBOURG	05	MAPITY Alixe Roddy
19	10092 du 30/08/2019	Plle (s) 07	Bloc :11	Section : T	Superficie : 232.00m²	FOUCKS	03	LATOUNDJI Ramatou Alaitan
20	10187 du 25/10/2019	Plle (s) 11	Bloc : 119	Section : ABW	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	PEMISSI TOUMBA Philgrin Faudemay
21	10119 du 19/09/2019	Plle (s) 05 et 06	Bloc : 343	Section : CL2	Superficie : 1000.00m²	VINDOULOU	05	DJIKINE MAMADOU
22	10028 du 08/08/2019	Plle (s) 01	Bloc : 60ex12	Section : AD	Superficie : 598.94m²	MBOTA RAFFINERIE	05	IBATA LOTALE Vhyldrice
23	10030 du 09/08/2019	Plle (s)07	Bloc : 85	Section : P	Superficie : 133.50m²	MVOUMVOU	02	IBATA GloireMicheline
24	10195 du 04/11/2019	Plle (s) 16	Bloc : 71	Section : V	Superficie : 223,69m²	TIE-TIE	03	MOUELE René Simon Pierre
25	10210 du 14/11/2019	Plle(s) 12	Bloc : 24	Section : X	Superficie : 150.00m²	QUARTIER MBOUKOU	03	KOUNKOUD Gilles Aritide
26	10172du 18/10/2019	Plle (s)08 et 10	Bloc : 224	Section : /	Superficie : 1000,00m²	BAS-KOUILOU	M/KAYES	PEMOT KOSSI Eden Marcelle
27	10171 du 18/10/2019	Plle (s)02,03 et 04	Bloc : 199	Section : /	Superficie : 1500,00m²	BAS-KOUILOU	M/KAYES	PEMOT KOSSI Eden Marcelline
28	2126 du 27/04/2012	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 517.72m²	MENGO Village(Famille TCHIMVOULA)	LOANGO	NIOLI Fidèle
29	10103 du 09/09 /2019	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 300,00m²	Village Ntoto Siala (Pondila 1)	HINDA	NZEKELET-NZOLLOLO Armelle Raïssa Ella
30	10002 du 24/07/2019	Plle(s)09	Bloc : 14 Ter	section : AF S B	Superficie : 460.00m²	MPANGA	05	BOKO Hornella Pacely
31	10103 du 06/09/2019	Plle (s)03	Bloc : 131	section : AF	Superficie : 396.67m²	SIAFOUMOU	05	MBANY Junior Laurel
32	8954 du 05/01/2018	Plle(s) 07	Bloc : 88	section : AI	Superficie : 329 ,00m²	MAKAYABOU-ECOLE	05	MAKOSSO François
33	10229 du 02/12/2019	Plle(s) 02 et 04	Bloc : 180	section : BZ2	Superficie : 1000,00m²	TCHIBALA	05	NKOUNKOU DIANZENZA Claudine
34	9736 du 12/02/2019	Plle(s) 07 et 08	Bloc:01	section : ABW1	Superficie : 1315.95m²	MONGO MPOUKOU	05	LOEMBE Presley Clotaire Servais
35	8943 du 28/12/2017	Plle(s) 05	Bloc : 120	section : P	Superficie : 375.54m²	MARCHE MAYAKA	02	Eglise de L'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Congo
36	10094 du 02/9/2019	Plle(s)06	Bloc : 59	section : AG	Superficie : 500,00m²	TCHIALI	05	MOUYECKET Rodrigue Arsène
37	10230 du 04/12/2018	Plle(s) 15	Bloc : 14	section : U	Superficie : 200,00m²	FOUCKS	02	SALIMANA KALIFA
38	383 du 21/04/2010	Plle (s) 05	Bloc : 90	section : AK	Superficie : 390.70m²	NKOUIKOU	05	MAFOULA Félicité Rufine
39	9500 du 13/08/2018	Plle(s) 06	Bloc : 110 bis	Section ABY 1	Superficie : 400,92m²	MONGO MPOUKOU	05	MABIKANA Génévieve
40	10218 du 20/11/2019	Plle(s) 02 et 04	Bloc : 203	Section BZ4	Superficie.1000, 00m²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	Couples PANDHOUDT G. Serge Edgar et BAYOUNDOULA FOUTI Christelle

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau
Jean Lucien DIRA,

Fait à Pointe-Noire, le 20 JANVIER 2020

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies:Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour Je Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour le Département de la Sureté et de la Sécurité des Nations Unies (UNDSS) :

Titres des postes :

Un (e) Assistant (e)
Local (e) de Sécurité

Durée et type du contrat

Type de contrat FTA (Fixed-Term Appointment) Grade GS6- Durée 1 an, avec possibilité de renouvellement

Lieu d'affectation

Brazzaville

Date prise de fonction

Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers le lien suivant:
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.htmi?Job0peningld=31937&HRS_JO_PST_SEQ=l&hrs_site_id=2
LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES
N.B.: Seuls les candidat(e)s répondants au profil du poste seront contactés.
Date limite des candidatures: 12 août 2020
Brazzaville, le 31 juillet 2020

Emma NGOUAN-ANOH
Représentante Résidente Adjointe

A

Coopération Union européenne - Congo
Assistance Technique pour la mise en œuvre des actions du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II)

Acquisition du matériel de laboratoire d'analyse de produits (eau, jus et boissons et autres produits agroalimentaires)

EuropeAid/140709/IH/SUP/CG

Le Gouvernement de la République du Congo représenté par l'Ordonnateur national du FED, Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, envisage d'attribuer un marché pour la fourniture et la mise en service d'appareils de laboratoire sur deux sites pour analyser, tester, évaluer la qualité et la conformité aux normes de produits (eau, jus et boissons et autres produits agroalimentaires) au Congo financé par le 11e FED.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu sur le lien suivant du site internet de la DG Coopération internationale et développement:
https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPubliList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=RS&aofr=140709

Il peut également être demandé à l'adresse email suivante :
DELEGATION-CONGO-BRAZZAVILLE-TENDERS-DEVCO@eeas.europa.eu

La date limite de soumission des offres est fixée au plus tard le 08/10/2020 à 16H00 (heure de Brazzaville).

Les éventuelles informations complémentaires ou éclaircissements/questions seront publiés sur le site internet de la DG Coopération internationale et développement sur le lien ci-dessus.

IN MEMORIAM

5 Août 2008-5 Août 2020. Cela fait exactement 12 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui Papa Jean Merlyns YANGA, Inspecteur des Postes et Télécommunications.
Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide. Sur ce, Rose Adèle, Nelly, Christ et Jydhel prient tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à ton égard.
Papa, tu seras à jamais gravé dans nos cœurs.
Que le Seigneur t'accorde une place de choix dans son royaume.

AVIS D'APPEL D'OFFRE N°10/PPSAC/AAISC/AMSCO/VIH SIDA POUR LA PRODUCTION D'UNE CAMPAGNE MASS MEDIA DE AAISC/AMSCO

L'Association pour l'Appui des Initiatives de Santé Communautaires et pour Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) en contrat de prestation avec l'Organisme de coordination des Endémie en Afrique centrale (OCEAC), met en œuvre les activités du Projet Prévention du Vih/Sida en Afrique Centrale (PPSAC) au Congo. Pour l'atteinte des résultats dudit projet, il est prévu la production d'une campagne mass média visant à assurer la disponibilité des préservatifs AMI 3 dans les points de vente.
A cet effet, elle procède au recrutement des prestataires/fournisseurs pour la production de la campagne mass média ci-après :

«Campagne multimédia sur la disponibilité du préservatif AMI 3 dans les points de vente»

Tous les soumissionnaires légalement installés sur le territoire congolais et intéressés par le présent appel d'offres sont priés de passer au secrétariat d'AAISC/AMSCO tous les jours ouvrables (lundi à vendredi) à partir de 09h30 à 12H30 et l'après-midi de 13h00 à 15h00min sis au 172 rue SOWETO MAKELEKELE, quartier Ex TELEVISION consulter ou retirer le dossier complet d'appel d'offres.
La date limite de dépôt de dossier est fixé au Mercredi 26 août 2020 à 15h00 et l'ouverture est prévue pour le jeudi 27 août 2020 à 13 h 00.

NB : Pour toutes questions ou renseignements liés au présent appel d'offres, veuillez contacter AAISC/AMSCO par email : aaisc@yahoo.fr ou au 06 664 65 47